

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Direction de l'Administration Pénitentiaire



**RAPPORT D'ACTIVITES
DE LA SESSION "THOL 1989"**

**Objectif: La préparation à la sortie
de jeunes détenus issus de Maison d'Arrêt**

3.86
AN



Denis VANDERSCHULDEN

Septembre 1989

TABLE DES MATIERES

Préambule

Introduction

Chapitre 1 - MISE EN PLACE DE LA SESSION

- I - Les réunions préparatoires
- II - Le recrutement des personnels
- III - La sélection des stagiaires
- IV - La semaine de préparation

Chapitre 2 - ESSAI DE DEFINITION D'UN PROJET D'ETABLISSEMENT POUR THOL

- I - Qu'est ce qu'un projet d'établissement
- II - Les objectifs visés
 - A - La préparation à la sortie
 - B - L'apport à l'expérience professionnelle
- III - Les moyens utilisés
 - A - Une Démarche Participative
 - B - Un noyau composé de :
 - 1 - l'architecture du Domaine de THOL
 - 2 - le règlement intérieur
 - 3 - l'organigramme, étude de poste
 - 4 - le suivi par le CPAL ou un Coordinateur
 - 5 - les moyens d'évaluation par rapport aux objectifs
 - a) en direction des stagiaires
 - b) en direction des personnels
 - 6 - des moyens techniques et financiers.

Conclusion

Remerciements

Liste des annexes

Chapitre 3 - LE DEROULEMENT DE LA SESSION (BILAN)

- I - La préparation à la sortie
 - A - Remarques générales
 - 1 - l'intégration
 - 2 - le rythme de vie
 - 3 - le retour de la confiance
 - 4 - l'adhésion aux règles de vie en communauté
 - 5 - l'élaboration d'un projet de sortie, d'un projet de vie
 - a) projet de sortie
 - b) projet de vie
 - B - Bilan par activité (réalisations et perspectives)
 - 1 - le travail
 - a) réalisations
 - b) propositions
 - 2 - les activités physiques et sportives
 - 3 - le module de dynamisation à la recherche d'un emploi
 - 4 - les activités libres
 - a) les activités du Génépi
 - b) l'activité informatique Clip 2000
 - c) les activités issues de projets locaux
 - C - Les projets de sortie et le suivi par le CPAL

Préface

Introduction

Chapitre I - MISE EN PLACE DE LA SESSION

- I - Les réunions préparatoires
- II - Le recrutement des personnels
- III - La sélection des stagiaires
- IV - La session de préparation

Chapitre 2 - ESSAI DE DEFINITION D'UN PROJET D'ETABLISSEMENT POUR THOL

- I - Qu'est-ce qu'un projet d'établissement
- II - Les objectifs visés
 - 1 - la préparation à la sortie
 - 2 - l'apport à l'expérience professionnelle
 - 3 - les moyens utilisés
- III - Les données participatives
 - 1 - l'architecture du Domaine de THOL
 - 2 - le régime d'admission
 - 3 - l'organisation, étude de poste
 - 4 - le suivi par le CMAI ou un coordinateur
 - 5 - les moyens d'évaluation par rapport aux objectifs
 - a) en direction des stagiaires
 - b) en direction des personnels
 - c) des moyens techniques et financiers

Chapitre 3 - LE DEROULEMENT DE LA SESSION (BILAN)

- I - la préparation à la sortie
 - A - Remarques générales
 - 1 - l'intégration
 - 2 - le rythme de vie
 - 3 - le retour de la confiance
 - 4 - l'adhésion aux règles de vie communautaire
 - 5 - l'évaluation d'un projet de formation d'un projet de vie
 - a) projet de sortie
 - b) projet de vie
- II - bilan par activité (réalisations et perspectives)
 - 1 - le travail
 - a) réalisations
 - b) propositions
 - 2 - les activités physiques et sportives
 - 3 - le module de dynamique à la recherche d'un emploi
 - 4 - les activités libres
 - a) les activités du groupe
 - b) l'activité individuelle (CIP 2000)
 - c) les activités issues de projets locaux
 - 5 - les projets de sortie et le suivi par le CMAI

- II - L'apport à l'expérience professionnelle
 - A - La gestion des personnels
 - B - Les apports constatés au niveau des personnels
 - 1 - axe formation
 - a) THOL, terrain de stage
 - b) THOL, terrain de formation continue des personnels

- III - Le fonctionnement de la session
 - A - Relations extérieures
 - 1 - visites d'autorités administratives et judiciaires
 - 2 - autres visites
 - B - Fonctionnement des services
 - 1 - la cuisine
 - 2 - l'entretien du Domaine
 - 3 - le transport
 - 4 - les cantines
 - 5 - les soins
 - 6 - l'hygiène
 - 7 - le secrétariat
 - C - Le budget utilisé
 - 1 - gestion vie quotidienne
 - 2 - activités

Conclusion

Remerciements

Liste des annexes

INTRODUCTION

PREAMBULE

La session de préparation à la sortie au Domaine de THOL s'est déroulée du 14 Juin 1985 au 27 Juillet 1985 et est organisée par le Ministère de la Justice depuis 1985 à raison d'une ou deux sessions par an dans le cadre d'un ancien camp militaire.

A l'issue d'une session de préparation à la sortie à THOL, apparaît la nécessité pour tous d'établir un bilan des opérations, objectifs, missions réalisés ou non au cours de ces semaines de travail et de vie dans une structure tout à fait particulière. Besoin de retracer, de fixer, d'évoquer tous les moments importants... Ce travail fait partie des responsabilités dévolues au responsable de session qui organise donc également, tout au long de sa mission, un recueil d'idées, de courriers, de statistiques, d'enquêtes, sorte de mémoire collective d'un travail en équipe.

Cependant, outre ce bilan, il est apparu aux yeux des responsables (de tous niveaux) de THOL qu'il fallait tenter de franchir un pallier supplémentaire vers la perennisation d'une telle action grâce à l'élaboration d'un projet d'établissement pour THOL.

Bien sûr, il ne s'agit ici que d'ébaucher les traits d'un tel projet susceptible de mobiliser des personnels et des énergies autour d'objectifs communs. Innovante dans le cadre de l'exécution des peines, la session de THOL l'est également dans celui de la gestion des ressources humaines. Ce document a pour ambition de témoigner du travail réalisé dans ces axes et de valoriser l'ensemble des éléments qui y ont pris part.

- Le Conseil National de Prévention de la Délinquance qui finance avec le Ministère de la Justice cette action par la délégation de crédits consacrés aux opérations éducatives.
- La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports par la mise à disposition de deux Professeurs d'éducation physique et sportive.
- L'Association Lyonnaise de Promotion et d'Education Sociale (Alpes) qui anime le module de dynamisation à la recherche d'emploi et l'intervention du Groupe de Recherche pour l'Emploi des Probationnaires (GREP) et son association intermédiaire (GREP Service).
- Le CENEP et GRIP 2000 pour leurs interventions dans le cadre des activités : Code de la route, Théâtre, Journal et Informatique.
- Des intervenants ponctuels en matière de financement (Secours Catholique, Bureau de LYON) ou d'animation (ex. : l'ADESA pour son intervention en matière de santé).
- Les Autorités locales : Préfecture de SAOÛRE EN BRIOISSE, Maire et Municipalité de NEUVILLE/AIN, Gendarmerie de PONT D'AÏN.

Avant de s'attacher à la description d'un projet d'établissement pour THOL et de retracer le déroulement de la session 1985, il apparaît indispensable de fixer le "cadre" d'un tel projet et de rappeler la mise en place de la session.

II - L'apport à l'expérience professionnelle

A - la gestion des personnels

B - les aspects consacrés au niveau des personnels

1 - les formations

2 - THOL, terrain de stage

3 - THOL, terrain de formation continue des personnels

III - Le fonctionnement de la session

A - Relations extérieures

1 - visites d'activités éducatives et ludiques

2 - autres visites

B - Fonctionnement des services

1 - la cuisine

2 - l'entretien du Domaine

3 - le transport

4 - les cantines

5 - les soins

6 - l'hygiène

7 - le secrétariat

C - le budget utilisé

1 - gestion vie quotidienne

2 - activités

Conclusion

Remerciements

Liste des annexes

INTRODUCTION

La session de préparation à la sortie au Domaine de THOL s'est déroulée du 14 Juin 1989 au 27 Juillet 1989 et est organisée par le Ministère de la Justice militaire. Pour atteindre l'objectif de préparation à la sortie de jeunes détenus, cette session développe un projet "pédagogique" articulé autour de trois axes : le travail, l'éducation physique et sportive et le module de dynamisation à la recherche d'emploi.

Dans le "générique" d'une telle action, le lecteur notera l'ampleur, la diversité, la richesse des différents acteurs ainsi que l'importance de leur rôle. Tout d'abord, cette session est organisée par l'Administration Pénitentiaire représentée à tous les échelons par le Bureau de la Réinsertion (G2) et celui du Personnel (H2) pour l'Administration Centrale, la Direction régionale des Services Pénitentiaires de LYON, relai régional, la Maison d'Arrêt de LYON et son Association Educative et Sportive d'Aide aux détenus pour son support logistique, le Comité de Probation et d'Assistance aux libérés de LYON et surtout par l'équipe d'encadrement.

Pour les membres de l'équipe, mais aussi pour tous les "acteurs pénitentiaires", THOL représente un apport unique en FRANCE, à l'expérience professionnelle et indéniablement, un enrichissement personnel.

Mais THOL constitue par essence un travail en partenariat avec :

- au sein du Ministère de la Justice, le Parquet Général de LYON et les Magistrats de l'Application des peines du T.G.I de LYON, responsables du placement en chantier extérieur des détenus stagiaires.
- le Conseil National de Prévention de la Délinquance qui finance avec le Ministère de la Justice cette action par la délégation de crédits consacrés aux opérations éte.
- la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports par la mise à disposition de deux Professeurs d'éducation physique et sportive.
- L'Association Lyonnaise de Promotion et d'Education Sociale (Alpes) qui anime le module de dynamisation à la recherche d'emploi et l'intervention du Groupe de Recherche pour l'Emploi des Probationnaires (GREP) et son association intermédiaire (GREP Service).
- Le GENEPI et CLIP 2000 pour leurs interventions dans le cadre des activités libres : Code de la route, Théâtre, journal et informatique.
- Des Intervenants ponctuels en matière de financement (Secours Catholique, Barreau de LYON) ou d'animation(ex. : l'ADESA pour son intervention en matière de santé).
- Les Autorités locales : Préfecture de BOURG EN BRESSE, Maire et Municipalité de NEUVILLE/AIN, Gendarmerie de PONT D'AIN.

Avant de s'attacher à la description d'un projet d'établissement pour THOL et de retracer le déroulement de la session 1989, il apparaît indispensable de fixer le "décor" c'est à dire de rappeler la mise en place de la session.

CHAPITRE I - LA MISE EN PLACE DE LA SESSION

Outre le passage en revue des réalisations, il s'agira aussi ici d'émettre des propositions dont la mise en oeuvre a semblé souhaitable, voire indispensable à l'équipe et au responsable de session.

Il est très important d'essayer d'améliorer cette phase essentielle pour le bon déroulement de la session, le respect des objectifs et le résultat.

I - LES REUNIONS PREPARATOIRES

Deux réunions ont eu lieu pour préparer avec les différents acteurs cette session :

- **Réunion du 20 Avril 1989** : elle a permis de recueillir l'accord de principe des partenaires habituels : ALPES, Jeunesse et Sports, GENEPI et a retenu l'adjonction d'un nouveau partenaire CLIP 2000 (informatique). Il est demandé à chacun d'élaborer un projet d'action et un budget prévisionnel.

- **Réunion du 19 Mai 1989** : il y est annoncé l'existence d'une seule session pour l'année 1989 en raison des libérations avancées par le décret de grâce marquant le bicentenaire. Un budget prévisionnel était estimé à 170.000 (avec un investissement de 50.000 pour l'acquisition de matériels informatique). La question du recrutement et notamment l'information en direction de la population pénale est abordée par les participants pour constater qu'à la date de la réunion, 30 dossiers seulement avaient pu être constitués alors que le nombre souhaité de stagiaires eu égard aux moyens mis en oeuvre oscille entre 25 et 30. A ce moment, il est rappelé que les critères de sélection des stagiaires de THOL peuvent être assouplis par rapport aux traditionnels critères des chantiers extérieurs compte tenu de la qualité de la prise en charge.

Enfin, sur le plan des personnels, le Domaine de THOL constituera un terrain de stage pour deux élèves en formation initiale à l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire : une élève Sous-Directrice et une élève Educatrice suivront la session en qualité de stagiaires. De plus, suite à une évaluation en fin de session, chaque personnel se verra délivré une attestation de compétence.

Le lendemain de cette seconde réunion, le 20 Mai 1989, le représentant du Bureau G2, celui de la Direction Régionale de LYON et le responsable de session rencontraient les autorités locales pour y présenter le "Projet THOL 1989" : Municipalité de NEUVILLE/AIN et Préfecture de BOUG EN BRESSE représentée par son Secrétaire Général.

Il s'agissait également pour le responsable de session de visiter le Domaine et ses installations.

Il convient de rappeler l'importance de ces réunions préparatoires (définition du projet, élaboration d'un budget, rencontres avec les différents responsables locaux) qui nécessiterait la présence du responsable de session et de ses adjoints pour leur permettre une réelle prise de responsabilité dans l'élaboration du projet qu'ils auront pour mission de mettre en oeuvre. De même il est apparu au cours de la session des difficultés pour élaborer des projets locaux, notamment culturels : manque de temps pour l'équipe socio éducative, nécessité de trouver des intervenants et des financements. Or, il s'avère impérieux de trouver des animations ou "activités libres" qui correspondent autant à la fibre des stagiaires qu'aux capacités des personnels ou intervenants.

D'une manière générale, le recrutement et la participation des personnels devraient être avancés pour permettre à chacun de posséder tous les éléments nécessaires à une réelle participation. Le responsable de session, ses adjoints ou chaque membre de l'équipe devrait pouvoir consulter, avant le démarrage de la session, une sorte de fonds documentaire sur THOL constitué par tous les écrits, réalisations relatives aux sessions précédentes et qui pourrait avoir sa place auprès de la Direction Régionale de LYON.

II - LE RECRUTEMENT DES PERSONNELS

Une note élaborée par le Bureau H1 et accompagnée d'une note d'information réalisée par le Bureau G2 informe les Personnels et fixe la date limite de dépôt des candidatures au 30 Avril 1989 (date postérieure à la première réunion préparatoire). Réalisé par l'Administration Centrale, le recrutement était arrêté par une note du 31 Mai 1989 fixant la liste des personnels par Direction Régionale (cf annexe 2 : liste nominative des personnels).

Il apparaît que l'information des personnels est capitale si l'on souhaite opérer un recrutement judicieux; elle se situe à 3 niveaux :

- l'information de tous les personnels qui permettra de dégager un intérêt pour la session : la notice d'information jointe permet à l'ensemble des personnels de se manifester en toute connaissance de cause;
- l'information des personnels intéressés : elle doit aller plus loin qu'un simple support écrit; l'utilisation d'un film vidéo (déjà existant ou à créer) complétée par une information objective faite au niveau de chaque Direction Régionale, par exemple par les D.R.A.S.E. ou par d'anciens responsables de session ou adjoints. Même si l'on constate la prééminence de ce que l'on appelle le "bouche à oreille" il faut se méfier de ce genre de canal d'information car il apporte la subjectivité au bénéfice des meilleurs moments que la mémoire sélective aura gardé sans faire état des difficultés, contraintes, pourtant vécues.

Il faut que la décision de candidature repose sur un objectif professionnel, voire personnel établi en toute connaissance.

- L'information des personnels constituant l'équipe d'encadrement : d'une façon générale, il a été ressenti le besoin d'un regroupement de l'équipe antérieur à l'arrivée des personnels au Domaine pour la semaine de préparation. Cette information - formation sur les objectifs de la session, la place des personnels pourrait se faire quelques semaines avant le démarrage à l'ENAP, LYON ou un autre lieu de formation au cours d'un stage de 4 à 5 jours. Information par les responsables du projet mais aussi formation à l'utilisation des techniques d'animation ou autres que tous les membres de l'équipe y compris les personnels de surveillance devront posséder dès l'arrivée des stagiaires. Ce regroupement permettrait une plus grande cohésion dans l'équipe autour d'objectifs communs; bien sûr, il existe actuellement une semaine dite de préparation mais les préoccupations d'ordre matériel (préparation de la structure d'accueil) nuisent à cet impératif.

Il semble également nécessaire que le responsable de session participe activement au recrutement, que ce soit lui, le futur garant des objectifs de la session et le gestionnaire des moyens qui définisse avec chaque futur membre de l'équipe le "contrat tholien".

Il a été constaté également parfois un manque d'information des personnels sur leur départ (annonce juste antérieure au départ) ou une organisation précipitée de leur départ (problèmes d'ordre de mission). Une sensibilisation de tous les chefs d'établissement au moment de la parution de la note relative au recrutement paraît souhaitable (ex. : information au cours des réunions de chefs d'établissement organisée sur le plan régional, support vidéo ou bilan annuel) à l'instar de ce qui existe sur les chantiers JET.

Outre le passage en revue des réalisations, il s'agit aussi de remettre des propositions pour la mise en œuvre de projets réalisables, voire indispensables à l'équipe et au responsable de session. Il est très important d'obtenir d'adhésions dans phase essentielle pour le bon déroulement de la session, le respect des objectifs et le résultat.

I - LES REUNIONS PREPARATOIRES

Deux réunions ont eu lieu pour préparer avec les différents acteurs cette session : Réunion du 20 Avril 1989 : elle a permis de recueillir l'accord de principe des partenaires habituels : ALER, Amiens et Gisors, GENEP et a permis l'adoption d'un nouveau partenariat CDT-5000 (Information). Il est demandé à chacun d'élaborer un projet d'action et un budget prévisionnel.

Réunion du 19 Mai 1989 : il y est annoncé l'existence d'une seule session pour l'année 1989 en raison des limitations énoncées par le décret de grâce accordé le 16 novembre. Un budget prévisionnel était fixé à 170.000 francs en investissement et 50.000 francs pour l'acquisition de matériels informatiques. La question du recrutement et notamment l'information en direction de la population générale est abordée par les participants pour évaluer au 15 la date de la réunion, 30 dossiers seulement avaient pu être constitués alors que le nombre souhaité de stagiaires au regard des moyens mis en œuvre oscille entre 25 et 30. A ce moment, il est rappelé que les critères de sélection des stagiaires de THOL peuvent être renoués par rapport aux traditions des critères des chantiers extérieurs compte tenu de la qualité de la prise en charge.

Enfin, sur le plan des personnels, le Domaine de THOL constitue un terrain de stage pour deux élèves en formation initiale à l'Ecole Nationale d'Administration pénitentiaire : une élève sous-direction et une élève éducatrice suivent la session en qualité de stagiaires. De plus, suite à une évaluation au fin de session, chaque personnel se verra délivrer une attestation de compétence.

Le lancement de cette seconde réunion, le 20 Mai 1989, le responsable du Bureau G2, celui de la Direction Régionale de LYON et le responsable de session rencontrent les autorités locales pour y présenter le "Projet THOL 1989". Municipalités de NEUVILLE-AIN et Préfecture de BOURG EN BRESSE représentées par son Secrétaire Général.

Il s'agit également pour le responsable de session de visiter le Domaine et ses installations.

Il convient de rappeler l'importance de ces réunions préparatoires (définition du projet, élaboration d'un budget, contacts avec les différents responsables locaux) qui nécessitent la présence du responsable de session et de son adjoint pour leur permettre une réelle prise de responsabilité dans l'élaboration du projet. Il est important de noter en outre, de même il est apparu au cours de la session des difficultés pour élaborer des projets locaux, notamment en matière de temps pour l'équipe locale, nécessité de trouver des intervenants et des financements. Or, il s'agit de trouver des animateurs ou "activités types" qui correspondent au mieux à la fois des stagiaires et aux capacités des personnels ou intervenants.

Cette information est essentielle si l'on veut que les personnels apportent à la session ce que l'on attend d'eux et que la session leur apporte ce qu'ils sont venus y chercher

III - LA SELECTION DES STAGIAIRES

Elle a été effectuée par la Commission d'Application des Peines du 25 Mai 1989 où ont été examinés une cinquantaine de dossiers. Plus qu'une sélection, il apparaît qu'il a été procédé à l'exclusion de 20 dossiers jugés non compatibles avec les objectifs et l'esprit de la session pour retenir 30 stagiaires, chiffres souhaités eu égard à l'ampleur des moyens développés (cf annexe 3 : liste nominative des stagiaires).

En ce qui concerne l'information des stagiaires, on peut distinguer l'aspect objectif (conditions de vie sur le domaine : cantines, visites ...) de celui plus subjectif constitué par l'esprit de la session, ses objectifs... S'il apparaît que le premier aspect est bien appréhendé par les stagiaires, ceux-ci éprouvent parfois des difficultés pour différencier THOL d'une Maison d'Arrêt, d'un foyer ou de l'état de liberté.

De même que pour le recrutement des personnels, il est important, surtout pour les établissements autres que la Maison d'Arrêt de LYON, qui fournissent des candidats stagiaires, que ceux-ci soient bien informés sur la session. Pour les établissements de la Direction Régionale de LYON (dont sont originaires la quasi majorité des stagiaires), il serait envisageable de fournir aux services des établissements chargés de constituer les dossiers, une aide à l'information constituée par un support vidéo et l'animation du DRASE ou de M. VENEKAS, agent affecté au domaine de THOL.

La question de la sélection a été constamment abordée par l'équipe au cours de cette session (comportement de certains stagiaires) : l'exemple illustrant le mieux ce problème a été la découverte à la fin de la session, grâce au dossier tenu par le CPAL de LYON, qu'un stagiaire avait déjà effectué le stage en 1986.

Certes, la population pénale d'une Maison d'Arrêt est composée en grande partie de récidivistes et de plus, la Maison d'Arrêt de LYON fournit un nombre de plus en plus important de chantiers extérieurs ("classiques", JET) mais une plus grande rigueur dans la sélection et une information plus largement diffusée dans les établissements de la DR de LYON apparaissent comme une condition vitale pour l'existence de telle session.

M. CADIOT, Magistrat chargé de l'application des peines à LYON, définissait en 1986 dans une note analytique sur l'expérience de THOL, des critères de sélection des détenus :

critères généraux (définis par l'Administration Centrale) :

âge 17 - 25 ans, condamnés à moins de 3 ans, reliquat à subir inférieur ou égal à un an, être libérable peu après le stage soit en libération conditionnelle, soit sur réduction de peine, si étranger, n'être ni expulsable, ni reconductible.

Critères particuliers (définis par les auteurs de la sélection)

absence de toxicomanie, capacité suffisante à l'auto discipline.

Il ne faudrait pas s'écarter davantage de ce cadre défini ci-dessus aux risques de "dénaturer" voire détruire une telle structure. En effet, cette année, pour certains, les conditions générales (reliquat, étranger) et particulières (toxicomanie, capacités à l'auto discipline) n'étaient pas remplies.

Exceptée Melle DUFAYRE, adjointe au responsable de session et Travailleur Social à la M.A. de LYON, aucun membre de l'équipe n'a participé à cette sélection.

Au cours de cette commission d'application des peines de sélection, 50 dossiers ont été examinés : 34 en provenance de la M.A. LYON, 16 d'autres établissements. Par note de la D.R.S.P. LYON du 25 Mai 1989, 30 détenus étaient retenus pour la session :

- D.R.S.P. de LYON : M.A. AURILLAC = 1 détenu
- M.A. LYON = 19 "
- M.A. TREVoux = 1 "
- M.A. BOURG EN BRESSE = 1 "
- M.A. ST ETIENNE = 5 "

soit au total 27 détenus.

- Autres D.R.S.P. : M.A CHAUMONT = 1 détenu
- M.A. MARSEILLE = 1 détenu
- M.A. BOIS D'ARCY = 1 détenu

soit un total de 3 détenus.

La session a démarré avec 27 stagiaires en raison de :

- . l'admission au SMPR de DIJON du détenu de la M.A CHAUMONT
- . la libération conditionnelle d'un détenu de la M.A. de LYON
- . le changement de statut pour un détenu ayant fait partie du "commando" (équipe chargée de l'entretien avant l'arrivée des stagiaires et affectée aux cuisines ensuite) et qui ne souhaitait plus intégrer le stage.

Des statistiques plus complètes sur les origines des stagiaires figurent en annexe 5.

IV - LA SEMAINE DE PREPARATION

Elle s'est déroulée du mercredi 14 Juin 1989 au Lundi 19 juin. Si l'on tient compte du week-end du 17 et 18 au cours duquel les personnels ont bénéficié d'une position de repos, en réalité, l'équipe n'a bénéficié que de 4 jours pour :

- s'installer dans les bâtiments d'hébergement (cf annexe 6 : Plans)
- préparer l'arrivée des stagiaires (nettoyage, débroussaillage, installation d'un secrétariat, de bureaux)
- prendre les contacts nécessaires avec la M.A. de LYON et son Association (prêts de véhicules, de T.V.)
- organiser les services : service socio-éducatif, cuisines,
- échanger et transmettre les acquis et connaissances antérieurs sur la session

CHAPITRE II - ESSAI DE DEFINITION D'UN PROJET

D'ETABLISSEMENT POUR THOL

I - QU'EST CE QU'UN PROJET D'ETABLISSEMENT ?

Le projet d'établissement définit l'avenir que veut se donner l'établissement conformément aux missions qui lui sont assignées et il est composé de quatre éléments :

- un dessein, des missions ou objectifs qui constituent la situation que l'établissement souhaite atteindre, sa grande ambition, sa volonté, sa "nouvelle frontière".
- des défis, contraintes, "menaces" internes ou externes auxquelles il est confronté.
- des politiques : ce sont ses réponses aux défis pour réaliser ses desseins; ce sont ses grands principes d'action.
- des valeurs : ce sont les comportements professionnels estimés dans l'établissement qui définissent son identité, sa culture, son "patrimoine".

M. Jean-Pierre RICARD, Directeur d'établissement pénitentiaire a réalisé une étude sur le projet d'établissement à partir de laquelle certains traits d'un projet d'établissement peuvent être dégagés. Pour élaborer un réel projet d'établissement pour THOL, il faudrait partir d'une structure permanente existante et d'un personnel fixe mobilisé autour de l'élaboration de ce projet. C'est la raison pour laquelle, en l'absence d'une telle situation, il ne pourra s'agir ici que d'une ambition moindre à savoir l'ébauche d'un tel travail.

En effet, selon M. RICARD, "la réussite dépend aujourd'hui de trois ingrédients indissociables :

- un projet,
- une équipe,
- une méthode.

Le projet, c'est l'ensemble des objectifs que l'on se fixe, le choix du terrain sur lequel on va construire. L'équipe, c'est la réunion des talents diversifiés qui vont donner corps à l'organisation. La méthode, c'est la règle du jeu qui doit permettre aux acteurs du système de cohabiter dans la durée.

Le projet d'établissement, à travers ses modalités d'élaboration, devrait faciliter la créativité, la mise à niveau d'un langage commun sans lequel il ne peut y avoir de communication. C'est un moyen pédagogique qui favorise l'apprentissage de la concertation. La réflexion et le débat qu'il suppose permettent aux acteurs de prendre conscience de la solidarité de la structure, fixant clairement la contribution de chacun des membres. Le projet exprime des choix et priorités, des plans à moyen et court termes, autour d'un noyau stable que sont la structure, l'organisation, les équipes de travail. Il est budgétisé, activé en permanence par un projet de formation et de communication, il déclenche des évaluations ponctuelles et permanentes. Enfin, ce projet doit s'appuyer sur l'environnement culturel et historique et privilégier des pratiques spécifiques débouchant sur un code des comportements et des attitudes, il fait appel au professionnalisme de chacun."

Comme il a déjà été indiqué ci-dessus, il ne s'agit pas ici bien sûr d'élaborer un tel travail mais de poser différentes pierres en vue de la réalisation de cet édifice.

II - LES OBJECTIFS VISES

A - LA PREPARATION A LA SORTIE

L'objectif principal de cette session est l'élaboration d'un projet de sortie cohérent, mettant le stagiaire dans les meilleures conditions de non-récidive, d'intégration dans la cité, grâce à un hébergement et un travail.

D'autres objectifs ou paliers sont visés :

- redonner un rythme de vie grâce au cadre fixé : activités obligatoires de travail, d'éducation physique et sportive, d'élaboration et de concrétisation d'un projet professionnel, respect d'horaires de vie, remise en forme physique et mentale.
- donner ou redonner confiance aux stagiaires par des relations éducatives, d'aide, de conseil, de rappel des contraintes ou des règles de vie ou par la réalisation d'un objectif de travail ou d'effort physique ou sportif.
- leur faire intégrer des règles de vie en communauté (règlement intérieur) dans un groupe, réfectoire ou dortoir (accepter l'autre).
- élargir la prise en charge en faisant appel au partenariat : CPAL, ALPES, jeunesse et Sports, GENEPI, CLIP 2000, démontrent aux stagiaires que différents acteurs plus ou moins proches du milieu pénitentiaire se mobilisent autour de ce projet, autour de leurs projets. Le constat, par les stagiaires, qu'à THOL c'est aussi un peu "l'extérieur" qui vient à eux facilitera leur intégration dans la cité.

Ces objectifs se retrouvent à travers les trois axes de la session (activités obligatoires) que sont le travail, le module de dynamisation à la recherche d'emploi et l'éducation physique et sportive. Mais il existe également une multitude de pistes en direction de l'objectif principal : activités libres du Génépi ou de Clip 2000, interventions ponctuelles par des partenaires extérieurs, nombreuses sorties individuelles ou collectives accompagnées dans le cadre des activités du week-end ou de la recherche d'un emploi.

Dans la préparation de la sortie, il importe bien sûr de ne pas négliger l'aspect familial; ainsi, il convient de s'arrêter sur deux sujets exclus de la session de THOL :

- . les parloirs : les stagiaires ne bénéficient d'aucun parloir pendant la durée du stage (5 à 6 semaines); en effet, la structure n'est pas conçue pour accueillir de telles visites qui rappelleraient aux stagiaires une structure prison classique. Si certaines difficultés peuvent survenir à propos de cette "abstinence", la plupart vivent cette solitude relativement bien d'autant plus que les stagiaires doivent suivre le rythme assez rapide de la session.
- . Les permissions de sortie : là encore, au vu du rythme et de la durée de la session, il n'apparaît pas opportun de donner la possibilité d'une telle rupture. Cependant, il serait envisageable (à condition d'en avoir les moyens) d'accorder aux stagiaires des permissions accompagnées par un membre du personnel pour préparer effectivement la sortie en reprenant contact avec la famille. La nature des relations entre le personnel et les stagiaires rendraient possibles de telles sorties.

B - L'APPORT A L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

D'après le document de M. RICARD (cité plus haut), deux axes peuvent articuler les sous-objectifs tendant à apporter aux membres de l'équipe d'encadrement (mais aussi aux autres acteurs) un complément à leur expérience professionnelle basé sur un changement complet de structure et de vie; en deux mots : TRAVAILLER AUTREMENT. Par ailleurs, cette expérience s'accompagne d'un enrichissement personnel à partir des connaissances acquises et des relations entretenues.

- Axe formation :
 - . formation initiale pour les stagiaires de l'ENAP,
 - . formation continue pour l'ensemble du personnel,
 - . adaptation à la poursuite d'objectifs non pas nouveaux, mais qui ne bénéficient pas des mêmes moyens en établissement pénitentiaire classique, participation à une structure unique en FRANCE.
 - . remise en question permanente, exigence d'une très grande souplesse, absence de routine,
 - . adaptation nécessaire à la complexité de l'environnement (travail en partenariat),
 - . optimisation d'un esprit d'équipe,
 - . amélioration du statut social des personnels par l'acquisition de compétences nouvelles, par des signes de reconnaissance, par le développement ou l'apparition d'un projet personnel, par l'ouverture aux autres, au progrès, par la contribution à la notoriété de l'Administration Pénitentiaire (THOL est aussi, en quelque sorte, une vitrine de l'A.P.).

- Axe information et communication :

- . gestion de la complexité des informations dans un milieu où tous les membres de l'équipe communiquent.
- . création d'une identité collective autour des objectifs de la session
- . aide à la réalisation du projet par la responsabilisation.
- . incitation du personnel à se remettre en cause au retour en établissement,
- . développement du partenariat,
- . lieu d'informations (générales, promotionnelles, syndicales...)

III - MOYENS UTILISES

A - Une Démarche participative

Pour constituer une équipe autour d'un projet et d'une méthode, il est nécessaire de réunir les talents diversifiés qui vont donner corps à l'organisation. Ainsi, de même que pour bâtir un projet d'établissement, les méthodes d'action doivent favoriser une participation organisée et responsable du personnel. Certes, dans l'état actuel de l'organisation des sessions à THOL, il est très difficile de mettre en oeuvre de telles méthodes d'action en l'absence de structures stables et définies, avec une prise en charge 24 H/ 24 des stagiaires.

Cependant, dépassant ces difficultés, il est permis de développer les atouts d'une telle action pour le développement d'un management participatif. En effet, la structure de THOL permet aux personnels qui le désirent de participer activement à la réalisation des objectifs grâce à l'animation de groupe, la participation aux réunions d'évaluation, d'encadrement et à la Commission d'application des peines (par le biais d'un représentant). Elle offre également beaucoup de possibilités favorisant les initiatives des uns et des autres. Même si on ne peut parler d'un surcroît de responsabilités, les personnels ont à faire face à des situations nouvelles, très diverses et ne bénéficient pas du même cadre "protecteur" qu'en établissement (missions différents, relative absence d'encadrement). Enfin, étant donné la nature de la prise en charge, il faut aux personnels de très grandes aptitudes professionnelles ainsi qu'un profond investissement.

Pour la session 1989, pour les raisons indiquées plus haut, il n'a été possible de mettre en oeuvre qu'un groupe de travail sur le règlement intérieur (durant la semaine de préparation) même si l'esprit animant les méthodes d'action s'inspirait d'un réel management participatif.

Il serait souhaitable, pour utiliser encore plus et mieux cette démarche de former les personnels à l'animation, à la méthodologie et aux outils des cercles de qualité, formation qui pourrait être intégrée au stage de formation - information décrit ci-dessus.

B - Noyau composé de :

1 . **L'architecture du Domaine de THOL** : ancien camp militaire désaffecté et en médiocre état, il s'étend sur 13 hectares et est situé sur la commune de NEUVILLE/AIN au lieu dit THOL à proximité de la rivière de l'Ain. Il a été cédé par le Ministère de la défense (arrêté de cession du 9/1/86) au ministère de la Justice qui en a pris possession effectivement en Juillet 1985.

En 1986, un budget de 1.550.000 francs était jugé nécessaire (note analytique de M. CADIOT) pour remettre en état les locaux en vue d'une implantation permanente de 15 à 20 détenus en chantier extérieur. Actuellement, il n'est pas possible d'envisager la tenue de sessions en dehors des périodes d'été et il est constaté d'année en année, une dégradation des bâtiments.

2 . **Règlement intérieur** (cf annexé). Il est la colonne vertébrale du projet d'établissement et fonde les principes d'action des personnels. Il constitue une référence constante pour les stagiaires à leurs obligations et à la finalité de la session. Il est enfin un instrument d'information essentiel pour toute personne intervenant sur le Domaine (remis à chaque intervenant).

Inspirée par la circulaire AP 88-16-G2 du 27 décembre 1988 sur les règlements intérieurs des établissements pénitentiaires, son élaboration a été enrichie par une réunion en groupe de travail où les expériences précédentes et le projet pédagogique ont servi à définir son contenu. Ayant reçu l'avis favorable de Mme PASSET, Magistrat chargé de l'application des peines, il a été approuvé par la Direction Régionale des services Pénitentiaires de LYON en date du 21 Juin 1989. Il a fait l'objet d'une large diffusion (personnels, stagiaires) et a souvent servi de cadre de référence pour le traitement des problèmes (ex : horaires de soins, discipline...).

3 . Organigramme, étude de poste. Il peut apparaître surprenant de voir ici une étude de poste alors que la spécificité de THOL repose en partie sur la diversification des tâches. Cependant, comme toute organisation et surtout du fait de la prise en charge, il est primordial qu'un minimum de tâches soit défini.

En effet, si chaque personnel peut-être amené à ouvrir les dortoirs, effectuer les soins, inventorier le matériel de sports, ramasser le courrier, il est nécessaire qu'un agent soit désigné pour effectuer certaines tâches conditionnant le bon fonctionnement de l'organisation.

Car, conformément à l'adage, lorsque tout le monde fait tout, des risques existent que rien ne soit fait. Une définition de certains postes de travail alliée à un bon esprit d'équipe permettent de limiter ces dangers.

Ainsi, pour la session 1989, un groupe de travail composé de l'ensemble des personnels de surveillance et animé par M. LEROUX; 1er Surveillant et adjoint au responsable de session, a élaboré une analyse par poste (cf annexe 8). De même, le tableau de service du personnel de surveillance (annexe 7) a été réalisé à l'issue d'une réunion de ce groupe de travail.

A ce niveau, on peut noter que seuls les personnels de surveillance font l'objet d'un tableau de service à partir des besoins suivants : un agent le matin, un agent l'après midi, un agent toute la journée et un agent la nuit. Certes, cette organisation répond aux besoins énoncés ci-dessus mais différencie le personnel de surveillance dans une structure qui tend justement à gommer ces différences. Une réflexion plus approfondie pourrait permettre d'établir une nouvelle organisation tenant compte à la fois des moyens et des besoins; elle entraînerait cependant la disparition d "avantages" liés à un service (après-midi libre, repos assez nombreux...).

Enfin, disposant de différentes catégories de personnels : direction, socio-éducatif, technique, surveillance (source de richesse), cette palette pourrait être complétée à l'avenir par la mise à disposition d'un membre du personnel administratif qui pourrait apporter son expérience et en retirer une plus-value.

4 . Suivi par le CPAL ou un Coordinateur : pour mesurer les résultats atteints, il est indispensable de procéder à un suivi des stagiaires. Selon la situation pénale du stagiaire (contrôle ou non du CPAL), ce suivi sera assuré soit par le CPAL, soit par un coordinateur local désigné, soit par l'ALPES ou le GREP. En cas de suivi par l'ALPES, il est nécessaire d'intégrer le coût de ce travail dans le budget initial. Des recherches dans le fichier national des détenus peuvent permettre également à contrario d'aboutir à cette évaluation.

Il est important aussi que les services du milieu ouvert interviennent à THOL en tant que membre de l'équipe et aussi sur la seconde moitié de la session, pour recueillir toutes les informations nécessaires au suivi des stagiaires.

Cette année, plusieurs recontres ont eu lieu entre les différents travailleurs sociaux (milieu ouvert et fermé), le responsable de session et le directeur de probation. L'objectif à atteindre (difficilement en période de vacances) serait que chaque délégué de probation qui aurait en charge le suivi d'un stagiaire puisse rentrer en contact avec le travailleur social qui rédige la synthèse socio-éducative.

Il est important aussi que les services du milieu ouvert interviennent à THOL en tant que membre de l'équipe et aussi sur la seconde moitié de la session, pour recueillir toutes les informations nécessaires au suivi des stagiaires.

De manière plus large, la nomination d'un coordinateur local permettrait une prise en charge tout au long de l'année du "dossier THOL" : élaboration du projet, sélection des stagiaires, suivi de la session et de l'après session.

5 . Moyens d'évaluation par rapport aux objectifs. Cette évaluation, au même titre que le suivi des stagiaires, est indispensable pour mesurer les résultats de la session, l'adéquation des moyens à ses objectifs. Plusieurs outils ont été repris, d'autres ont été créés cette année; ils peuvent être distingués suivant la direction qu'ils visent :

a) en direction des stagiaires : - toutes les semaines, une réunion d'évaluation permet aux uns et aux autres de faire le point; animée par le responsable de session, elle utilise la procédure suivante : réunion des stagiaires par groupe, expression par un représentant de chaque groupe, réunion des membres de l'équipe présents et restitution aux stagiaires des réponses faites à leurs demandes ou à leurs observations puis transmission aux stagiaires d'informations ou de remarques.

- entretiens individuels avec le responsable de session, les travailleurs sociaux ou tout membre de l'équipe au début ou en cours de session.

- création cette année d'une fiche d'évaluation (cf annexe 20-2) offrant la possibilité à n'importe quel membre de l'équipe d'inscrire des remarques, observations sur une grille couvrant une période de 10 jours (3 fiches sur la session). La tenue régulière de telle fiche permet de mesurer l'évolution, de confronter les avis et prépare activement aux synthèses ou aux avis émis lors de la Commission d'application des peines de libération conditionnelle.

- questionnaire de fin de session (cf annexe 20-3); son intérêt est proportionnel à celui qui caractérise le stagiaire lorsqu'il y répond.

b) en direction des personnels : - entretien biographique avec le responsable de session au début de celle-ci qui permet aux personnels d'exprimer leurs attentes et objectifs et au responsable de gérer son personnel au mieux des intérêts de chacun.

- réunion hebdomadaire de l'encadrement qui permet de mesurer la progression dans les objectifs de la session, de fixer les caps à suivre ou traiter en équipe les difficultés. Difficile parfois à organiser en raison de la prise en charge des stagiaires (activités en cours, conduite chez le dentiste...), elle apparaît aux yeux de certains comme insuffisante (de manière justifiée, parfois) pour permettre une bonne information ou coordination. Cependant, un "rapport quotidien" paraît très difficile à gérer et à maintenir.

- questionnaire d'évaluation (cf annexe 20-4) créé cette année à partir du document de M. RICARD et suivi d'un bilan de fin de session avec le responsable.

- enfin, évaluation sur la base d'un entretien mené conjointement par un représentant de l'Administration centrale et un représentant de la Direction Régionale de LYON. Les constats valorisant de cette évaluation donnent lieu à une attestation circonstanciée versée au dossier administratif, susceptible d'être prise en compte dans le cadre de la gestion des ressources humaines. Cette situation d'évaluation est un acte de formation visant essentiellement à faire émerger les qualités et potentialités de chacun. Par ailleurs, cette évaluation doit permettre d'élaborer, en commun, des suggestions pouvant améliorer le fonctionnement du Domaine de THOL.

6 . Moyens techniques et financiers : il a déjà été dit combien la structure du Domaine de THOL vieillissait et nombreux sont les problèmes techniques qui peuvent se produire. La présence au sein de l'équipe de personnels techniques, celle de M. VENEKAS, contribuent à apporter à la plupart d'entre eux des réponses. Cependant, ne disposant pas d'un service technique, ni d'un réel budget entretien, ni d'une autonomie fonctionnelle, les questions techniques demeurent très aiguës sur le Domaine de THOL.

Sur le plan financier, la session de THOL repose actuellement sur un double budget :

- un budget activité constitué à partir des crédits versés par le CNPD pour les opérations-été auprès de l'Association de la M.A. de LYON qui sert de relais financier. Ce budget contient quatre chapitres : ALPES, Activités physiques et sportives, GENEPI, Clip 2000.

- un budget "gestion vie quotidienne" qui prend en charge tout le reste des dépenses : essence des véhicules, location de matériel de bureau, alimentation, soins dentaires etc.... et qui est alimenté par le versement par la M.A. de LYON d'une somme de 95.00 F/jour et par stagiaire correspondant à l'entretien et l'hébergement des détenus placés en chantier extérieur.

Les dépenses relatives aux personnels sont quant à elles, bien sûr, prises en charge par les établissements d'origine.

Estimé à 170.000 au cours des réunions préparatoires, le budget prévisionnel activités a été revu à la baisse et a été caractérisé tout au long de la première semaine de la session par des incertitudes, ce qui a entraîné un "flottement" : incertitude relative à la participation de CLIP 2000 (crédits finalement reportés sur la M.A. de LYON), difficultés d'engagement pour l'application du projet (achat de matériels, équitation). Il est important que ce budget soit arrêté bien avant le démarrage de la session et que le responsable de session participe plus activement à son élaboration.

CHAPITRE III - THOL 1989 : LE DEROULEMENT DE LA SESSION

(B I L A N)

Un premier bilan de la session THOL-1989 a été réalisé le Mercredi 26 Juillet 1989 au Domaine de THOL sous la présidence de Mme IMBERT- QUARETTA avec la participation de tous les partenaires de l'opération et l'ensemble des personnels pénitentiaires ayant contribué au déroulement de la session (annexe 4 : liste des participants). Cette réunion a permis à partir de l'exposé du responsable de session et des diverses interventions des participants de retracer les faits marquants, les points forts ou les faiblesses de l'action menée; elle a été marquée par une très forte participation des membres présents qui ont fait preuve de spontanéité et de sincérité, qualités indispensables pour pouvoir en retirer une réflexion constructive

I - LA PREPARATION A LA SORTIE DES STAGIAIRES

A - REMARQUES GENERALES

Avant d'effectuer un bilan par activités, quelques réflexions ou constatations peuvent être faites autour des thèmes dominants lors de cette session.

1 . l'intégration

Force est de constater que celle-ci a été très variable selon les stagiaires, leur personnalité, leur "vécu" (foyers, durée de détention ...), leurs attentes et leurs appréhensions, leur information sur THOL ou enfin, leurs premières relations nouées avec l'équipe d'encadrement.

L'accueil des stagiaires s'est réalisé de la manière suivante : dès leur arrivée au domaine, ils ont été informés au cours d'un accueil collectif sur les objectifs de la session et les règles de vie puis ont visité les structure ainsi que le Domaine accompagnés par toute l'équipe. Au cours des journées suivantes, des entretiens individuels avec le service socio-éducatif (cf fiche arrivant - annexe 20-1) ou l'ALPES eurent lieu afin que chaque partie puisse disposer d'une base de travail.

Au cours de cette semaine dite "d'intégration", il est difficile de parler déjà de "rupture" avec la détention étant donné la composition du groupe : certains stagiaires se connaissent très bien, deux étant même complices pour les faits ayant conduit à leur incarcération.

Annoncé comme un lieu qui n'est ni la Maison d'Arrêt , ni la liberté, certains stagiaires ont perçu rapidement les objectifs et potentialités de cette session; (cf annexe 10 - lettre d'un stagiaire) d'autres, par contre, ont éprouvé des difficultés à comprendre leur situation dénonçant souvent comme un manque de confiance le simple rappel des règles et des objectifs du stage.

Deux d'entre eux, dont l'implication dans les activités obligatoires était très faible, voire inexistante, ont été réintégrés à la Maison d'Arrêt de LYON à la suite d'une fugue commise dans la nuit du dimanche 25 au lundi 26 Juin 1989. Au cours de cette fugue, ils ont été suspectés d'avoir volé un autoradio et une voiture bien qu'aucune poursuite pénale n'ait pu avoir lieu en l'absence de preuve formelle (cf annexe 11).

Cet incident a apporté un certain climat de malaise dans la session qui avait débuté depuis moins d'une semaine; en effet, les personnels durent faire face aux réactions négatives et à la nervosité manifestée par les autres stagiaires qui avaient pris fait et cause pour les fugueurs. De plus, les gendarmes avaient estimé le nombre des fugueurs (ou de passagers de la voiture volée) à trois, ce qui conduisait à avoir des soupçons sur certains stagiaires. Bref, cette situation ne correspondait absolument pas avec l'indispensable confiance qui doit prévaloir dans les relations personnel/stagiaire. Cela a certainement pesé dans les attitudes de chacun même si les objectifs de la session ont pu être repris.

A côté de cet incident, plusieurs stagiaires (6 à 7) n'ont pas observé tout au long de la session un comportement démontrant leur compréhension ou leur intégration. Si leur comportement n'excédait pas les limites fixées par le règlement (appliqué strictement), ils froiaient parfois celles-ci en ne donnant pas le sentiment d'avoir perçu les potentialités de préparation à la sortie (stage moyen, projet de sortie tardif et parfois assez flou).

2 . Le rythme de vie

Celui-ci a été très soutenu et a nécessité une adaptation constante des stagiaires très relative en fonction de leur personnalité, durée de détention, implication dans le stage. D'abord, sur le plan physique, des efforts furent demandés pour suivre les règles du réveil, du footing, des activités dirigées, des repas à heures fixes (ne pas "grignoter" entre ceux-ci). Certains d'entre eux connurent de petites blessures liées à leur condition physique (foulures, cloques, ...). Sur le plan psychologique, cette remise en forme a modifié considérablement leurs habitudes de vie antérieures (en établissement pénitentiaire ou à l'extérieur).

Si certains stagiaires étaient complètement apathiques dans les premiers jours de stage, d'autres présentaient des aptitudes nettement plus adaptées. Certes, pour les premiers, la prison avait accentué leur indolence mais celle-ci constituait pour beaucoup, un trait de personnalité.

Cependant, on peut dire d'une manière générale que cette restauration d'un rythme de vie (plus ou moins bien vécue ... mais toujours effective) constitue un élément essentiel de cette session.

3 . Le retour de la confiance

Celui-ci peut-être observé sous deux angles :

- . Confiance du stagiaire en lui après :
 - la réalisation d'une tâche de travail
 - l'aboutissement d'un effort physique ou sportif
 - l'élaboration et la concrétisation d'un projet professionnel
 - la réussite au Code de la Route, la présentation d'une revue de presse, l'expression artistique (musicale, poétique, picturale).
- . Confiance des autres :

La session repose globalement sur un contrat de confiance établi dès le premier jour entre les stagiaires et le personnel d'encadrement; cette confiance d'autrui se manifeste notamment dans les diverses activités (responsabilisation, sorties extérieures) ou lors d'interventions de personnalités extérieures (visites, conférences, concerts...).

4 . L'adhésion aux règles de vie en communauté

Il est souvent vérifié que la plupart des délinquants vivent de manière très égocentrique et dans l'instant, la vie en groupe, en communauté leur est très difficile. THOL représente aussi un apprentissage d'une vie relationnelle basée sur des règles communes à tous. Afin d'empêcher ou de lutter contre la formation de sous groupes, de clivage, un "brassage" des stagiaires avait été réalisé lors de la formation des groupes : groupe d'activités, réfectoire, dortoir. Bien sûr, cela n'a pas empêché la reconstitution de groupe (souhait de changer de groupe ...), les effets de groupe, les difficultés de rompre avec des groupes préexistants (issus de la Maison d'Arrêt de LYON, des différents quartiers de LYON).

5 . L'élaboration d'un projet de sortie, d'un projet de vie

Il s'agit là, bien sûr, de la phase capitale de la session :

a) projet de sortie : il passe par la recherche d'un travail (module de dynamisation à la recherche d'emploi) et par la fourniture d'un certificat d'hébergement. Les moyens employés pour établir ces contacts sont les courriers, appels téléphoniques, visites accompagnées d'un travailleur social.

Au départ, L'ALPES est assimilée par les stagiaires, en dépit des mises en garde, à l'ANPE et ce n'est qu'au bout de plusieurs journées que l'on obtient une responsabilisation à travers des démarches, l'envoi aux entreprises d'un curriculum vitae élaboré avec l'aide des Intervenants de l'ALPES et mis en forme grâce à un logiciel de traitement de texte et à l'aide de l'intervenant CLIP 2000.

Peu à peu, ces démarches se mettent en place : certains aboutissent très vite, d'autres bénéficient d'un "coup de pouce" du destin ou du dynamisme et de la volonté d'un travailleur social, d'un intervenant de l'ALPES ou du GREP; d'autres enfin, attendant les derniers jours pour présenter à la Commission d'Application des peines du 18 Juillet 1989 un projet encore assez flou ou pour compter sur le GREP SERVICE qui leur fournira une chance à leur sortie.

b) projet de vie : le projet professionnel élaboré avec l'aide de l'ALPES constitue pour certains stagiaires un cap fixé à moyen ou long terme (itinéraire professionnel). Pour d'autres, il s'agit de prendre un nouveau départ, parfois même d'une dernière chance (cadre fixé par les parents, l'épouse, naissance d'un enfant). Pour tous, au delà de la préparation à la sortie, l'ambition véritable des membres de l'équipe consiste à fournir des éléments permettant à chaque stagiaire d'élaborer un projet de vie dans la Cité et non dans la délinquance. Il faut souligner ici le rôle essentiel qu'ont tenu les travailleurs sociaux de l'équipe, ne reculant devant aucune difficulté pour réaliser leurs "projets professionnels".

B - BILAN PAR ACTIVITE (Réalisations et perspectives)

1 - Le Travail

Animée par un Professeur technique (spécialité mécanique auto) et un instructeur technique (spécialité électricité du bâtiment) ainsi que par d'autres membres de l'équipe (personnel de surveillance, travailleurs sociaux), l'activité travail visait des objectifs simples : donner ou redonner le goût du travail bien fait, faire respecter des horaires, apprendre à travailler en équipe.

Pour cette session, l'objectif était d'ouvrir cette activité sur l'extérieur (au même titre que l'étaient déjà les activités physiques et sportives) en diversifiant et valorisant les activités de travail tout en poursuivant le chantier -clôture. Pour atteindre cet objectif (il l'a été en grande partie), des contacts furent pris avec la Mairie de NEUVILLE/AIN, pour la réalisation de **travaux communaux** (cf annexe 18); ils ont abouti à la réalisation d'un chantier - peinture au stade municipal : remise en peinture (nettoyage, préparation et peinture) des "barricades" du terrain de football. Cette opération a permis aux stagiaires d'effectuer un chantier d'une semaine à l'extérieur du Domaine, à la population locale de constater de visu une activité de la session mais aussi le développement des relations entre les représentants de l'Administration Pénitentiaire et les responsables municipaux ou associatifs.

Un autre chantier (deux jours) de débroussaillage des abords d'un étang appartenant à la Société de Pêche de PONT D'AIN a été ralisé en échange de la gratuité du droit de pêche durant toute la session.

Mais la grande partie de cette activité a été consacrée à la poursuite de la **clôture** avec, au préalable, la nécessité de débroussailler toute la zone. Pour ce faire, la D.R.S.P. de LYON a acquis au profit du Domaine une débroussailleuse et une tronçonneuse adaptées aux besoins. A la fin de la session, MM. MORICE et LEREBOURG, et tous les stagiaires pouvaient montrer leur satisfaction : l'objectif ambitieux avait été atteint, 150 mètres de clôture avaient été posés.

- Autres tâches effectuées :**
- aménagement d'un terrain de basket
 - aménagement du terrain de football
 - entretien du Domaine (débroussaillage, petits travaux techniques)

Propositions : . au milieu de la session, un viticulteur de la région s'est présenté pour une proposition d'emploi de stagiaires dans ses vignes. Ayant pris d'autres engagements et pris par le temps (nécessité de monter un dossier de concession de main d'oeuvre pénale avec la M.A. de LYON), il n'a pu être donné suite à ce contact. Cependant, le viticulteur a été invité à contacter les délégués régionaux (DRASE, DRTP) afin de répondre pour l'année prochaine aux nécessités de prévoir ce travail quelques semaines avant le démarrage de la session, d'établir un contrat de concession, de fixer un procédé de rémunération.

. Les travaux pour les collectivités territoriales ou les associations pourraient également être développés : en effet, ils contribuent à l'intégration du Domaine et de la session dans l'environnement local et constituent également en quelque sorte une réparation du préjudice social.

. nécessitant quelques moyens techniques, des bâtiments du domaine (hébergement des personnels ...) pourraient être réhabilités, d'autres, détruits en déblayant les gravas.

Enfin, il pourrait être enrichissant de faire participer ponctuellement un psychologue du travail pour le suivi de cette activité (entretiens au début et à la fin de la session ou pendant, selon les besoins).

2 - Les activités physiques et sportives

Dans l'optique d'une restauration progressive des capacités physiques et d'une meilleure connaissance du corps, la session a bénéficié de la mise à disposition par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de deux professeurs d'éducation physique et sportive. Leurs objectifs étaient les suivants :

- . faire apprécier aux stagiaires des activités physiques et sportives très diverses ----- individuelles : course à pied (footing), tir à l'arc, vélo, musculation, kayak, tennis, tennis de table, baignade.
- collectives : football, volley-ball, basket.
- . les réhabituer à des efforts suivant une progression,
- . Leur inculquer certaines notions telles que le respect des autres, du matériel (vélo, kayak) et des règles du jeu (intégration de la Loi).

Les activités physiques et sportives sont souvent aussi l'occasion de sorties extérieures et contribuent à l'établissement de contacts avec la population locale. Les plus marquantes de ces activités ont été :

- match de football "aller" contre l'équipe de NEUVILLE à THOL (victoire)
- match de football "retour" contre cette même équipe sur terrain adverse (match nul)
- sorties kayak à Sault Brenaz, Yenne, sur l'Ain, et passage des étoiles
- nombreuses sorties vélo
- randonnée pédestre au château des Allymes avec sa visite.

Tout comme dans le passé, des séances d'équitation se déroulaient le soir, après les activités obligatoires et ont permis aux stagiaires accompagnés par un membre du personnel de découvrir les joies et sensations de cette activité de sport et de loisirs. Cependant, une plus grande participation des stagiaires devrait faire évoluer cette activité pour ne pas la cantonner à de la simple consommation; cette perspective devrait guider les prochaines négociations avec le centre equestre.

Cette année, pour des raisons budgétaires, il n'a pas été possible d'acheter du matériel en grand nombre; il a juste été procédé au complément (vélo, kayak) de matériel existant ainsi qu'à toutes les réparations nécessaires (les vélos ont fait l'objet d'une révision complète en fin de session). Aucune activité nouvelle n'a donc été créée; cependant, une idée a été lancée : créer une activité escalade en profitant des nombreuses possibilités qu'offre le site de THOL et sa région. Cette activité qui nécessite un matériel spécialisé correspondrait parfaitement aux objectifs poursuivis par cette session.

Enfin, M. PEREZ, Professeur d'éducation physique et sportive avait émis une idée intéressante et proposée aux stagiaires (qui ne l'avaient pas repris) : de la même façon qu'un projet professionnel était élaboré au cours de la session, certains stagiaires aimant le sport auraient pu avec l'aide et les relations sportives des deux professeurs s'inscrire dans un club (football, volley-ball ...) pour y être membre à part entière dès leur sortie. Lorsque l'on connaît l'intérêt que représente le sport dans la socialisation des individus, la nécessité pour des sortants de prison "d'occuper" leur temps libre, il semble que cette idée mériterait d'être reprise pour un véritable développement.

3 - Le module de dynamisation à la recherche d'un emploi

Celui-ci a été animé par deux intervenants de l'ALPES sur la base d'un temps et demi : ils intervenaient donc à 2, 3 journées par semaine. L'objectif du module est la formulation d'un projet professionnel à partir des moyens nécessaires pour amorcer une démarche de recherche d'emploi cohérente par rapport aux possibilités des stagiaires. Plusieurs étapes peuvent être distinguées :

- 1 - Permettre une auto-évaluation des possibilités de chaque stagiaire afin d'accéder à un projet réaliste et réalisable (court, moyen ou long terme).
- 2 - Apporter une connaissance des différentes professions envisageables selon le niveau, le type d'activité, le secteur professionnel, le centre d'intérêt.
- 3 - Permettre une meilleure compréhension du fonctionnement du marché de l'emploi tant au niveau des débouchés que de la législation.
- 4 - Aider à l'accès au marché du travail (rédaction de C.V., entretiens, lettres de candidatures).
- 5 - Responsabiliser le stagiaire dans l'exécution de ses démarches.
- 6 - Permettre la création d'un projet professionnel (travail ou formation) réalisable à la sortie.
- 7 - Accéder directement aux diverses possibilités dans la recherche d'un emploi (lectures d'annonces, ANPE, offres par des organismes publics).

A chaque palier, des moyens techniques ou humains sont nécessaires (certains existent, d'autres pourraient être créés) :

- . matériel technique :
 - fichier des métiers informatisé
 - simulation des démarches professionnelles, (entretiens téléphoniques, exemples de tests psychologiques utilisés dans le domaine professionnel, vidéo ...)
- . humain :
 - organisation de conférences-débats sur des métiers abordables pour les stagiaires réalisées par des professionnels et axées sur le travail au quotidien.
 - création d'un réseau avec différents partenaires (ANPE, Organismes privés, entreprises, GRETA, AFPA, GREP).

A la fin de la session 1989, sur les 24 stagiaires qui ont suivi le stage jusqu'à son terme (un a été libéré le 13/07/89), 11 stagiaires démarraient le travail à la fin du mois de juillet, 11 autres voyaient le début de leur activité fixé en août ou septembre, 2 n'avaient pas encore de dates déterminées.

Globalement, cette "désincarcération progressive" (pour reprendre l'expression utilisée par un intervenant de l'ALPES) aboutissait à un bon résultat si on le compare aux stages traditionnels qu'anime cet organisme où, sur une durée de 6 mois, ils obtiennent un taux de placement de 50 % (chiffre satisfaisant). Au cours du bilan du 26/07/89, certains points ont été évoqués :

- la nécessité de deux postes budgétaires pour l'animation d'un groupe de 30 stagiaires.
- l'amélioration des conditions de travail de L'ALPES et par là même, du fonctionnement de la session et de son efficacité par l'installation d'une prise téléphonique dans leur bâtiment.
- la difficulté de placer des stagiaires non originaires de la région lyonnaise.
- l'insuffisance des réunions de l'encadrement.

Une synthèse des projets professionnels et des moyens mis en oeuvre figure en annexe 19. Quant au bilan financier de ce module, il n'a pu être obtenu à temps pour l'intégrer mais sera envoyé par l'ALPES au responsable de session courant octobre. Il sera enrichi par l'exploitation d'un questionnaire envoyé le 11/09/89 par cet organisme à tous les stagiaires de THOL.

4 . Les activités libres

Outre les activités qui vont être énumérées, les stagiaires disposaient d'une petite bibliothèque constituée de livres de tous genres (romans, documents, B.D.) et de certains jeux de société (trivial poursuite, scrabble, échecs) et, placée sous la responsabilité d'un stagiaire aidé par les travailleurs sociaux. D'une manière générale, apparaissant soit en soutien, soit en animation directe, les trois travailleurs sociaux ont réussi à offrir, grâce bien sûr aux intervenants du Genepi et de Clip 2000, un grand choix d'activités libres de qualité.

a) Les activités du GENEPI

Trois activités ont été proposées par le GENEPI, ont été animées au total par 5 personnes et ont abouti pour chacune d'entre elles à un résultat objectif (cf annexe 12).

- . Activité théâtre : un intervenant sur toute la durée de la session et un second à la moitié ont animé cette activité qui a donné lieu à une représentation au Théâtre du Domaine le Lundi 24/07/89.
- . Activité Code de la route : à partir du 2/7/89, un intervenant a animé des cours en vue du passage de l'examen le 24/07/89 où ont été admis 5 candidats sur 12 (et 4 ont obtenu 33 ou 34/40).

. Activité Journal : deux intervenants (du 2/7 au 13/7 et du 7/7 au 19/7) ont animé une revue de presse écrite, des reportages audio-visuels et la rédaction d'un journal "SAS 89". Ce journal a bénéficié du concours de plusieurs membres de l'équipe outre le travail réalisé par les stagiaires : **M. CATHERINE**, Travailleur Social, ainsi que **M. ZAHEDI**, (Clip 2000) et **melle BORHESE** (Génépi).

Observations : - il serait souhaitable que les tous les Génépistes affectés à THOL soient déjà intervenus en milieu pénitentiaire avant d'être confrontés aux réalités de la session.

- il est nécessaire de présenter dès le départ l'ensemble des activités aux stagiaires afin que ceux-ci puissent effectuer un choix qu'ils assumeront tout au long de la session (problème de gestion du temps libre, assiduité). Cet impératif nécessite la présence des Génépistes sur une durée plus longue, l'idéal étant la venue d'un génépiste pour l'intégralité de la session.

- il faut rappeler encore une fois la nécessité d'inscrire auprès du service compétent de la Préfecture le plus rapidement possible les stagiaires qui passeront l'examen du Code de la Route.

b). L'Activité Informatique CLIP 2 000

Après quelques incertitudes relatives au budget, cette action a bénéficié de matériels achetés par l'Association des prisons de LYON sur des crédits versés dans le cadre des opérations été avec une utilisation prévue sur THOL.

Cette activité a répondu tout à fait aux attentes des stagiaires et a atteint ses objectifs (cf annexe 13)

- : - développer des activités ludiques à partir de logiciels de jeux.
- utiliser un traitement de texte pour la rédaction des curriculum vitae des stagiaires.
- apprendre quelques rudiments de programmation.

Observations : - Il aurait été souhaitable qu'un seul intervenant couvre toute la session, car même si cela n'a pas été le cas, l'arrivée du second intervenant au bout d'une semaine aurait pu perturber son intégration et l'application du programme pédagogique lancé par le premier auprès des stagiaires.

- Les stagiaires ont bénéficié d'une très grande disponibilité du formateur et ont su utiliser toutes ces potentialités au fur et à mesure de l'élaboration de leur projet professionnel.

- Il a été grandement apprécié la pédagogie du Formateur très adaptée aux utilisateurs grâce à une bonne connaissance par cet intervenant du milieu pénitentiaire.

- Enfin, on a assisté à un véritable travail en partenariat ALPES/CLIP 2000 tel qu'il avait été conçu par les responsables du projet.

C) Les activités issues de projets locaux

Trois projets locaux ont été élaborés par le service socio-éducatif et des demandes de subvention ont été adressées aux Secours Catholique de BOURG EN BRESSE et de LYON ainsi qu'au Barreau de LYON (cf annexe 15).

Des réponses favorables sont parvenues :

- Secours Catholique de Bourg en Bresse : Chèque de 600.00 F
- Secours Catholique de LYON : Somme de 1.300.00 F
- Barreau de LYON : Chèque de 3.000.00 F

Ces financements ont permis la réalisation des 3 projets suivants (décrits en annexe 14) :

- atelier expression/rythme/percussions
- réalisation d'une fresque murale ayant pour thème l'écologie, la protection de l'environnement.
- concert de jazz (trio jazz Bossa).

Ces projets, qui répondaient aux attentes des stagiaires, ont été élaborés en quelques jours, réalisés avec succès et constituent véritablement un signe de performance pour l'équipe socio-éducative.

Autres activités

- . sorties vélo, baignade, promenade le week-end.
- . intervention de l'ADESA (Association) sur la santé et l'hygiène de vie.
- . exposés sur la Centrale Nucléaire de CREYS MALVILLE (cf demande de visite refusée pour des raisons de sécurité - annexe 16).
- . randonnée et visite du Château des Allymes.
- . visites des grottes du Cerdon.
- . journées kayak à Yenne et à Sault Brenaz.

Au cours de cette session, il est apparu nécessaire de donner aux personnels les moyens (temps, financement) d'élaborer des projets locaux parfois plus adaptés aux intérêts, goûts, désirs manifestés par les stagiaires ou l'équipe d'encadrement.

C - LES PROJETS DE SORTIE ET LE SUIVI PAR LE C.P.A.L.

Ces projets ont été examinés par la Commission d'Application des Peines le 18 Juillet 1989 et le Magistrat chargé de l'application des peines a admis l'ensemble des stagiaires à la Libération Conditionnelle dès la fin du stage.

Deux stagiaires effectueront une période transitoire dans le cadre de la semi-liberté (un changement dans la situation pénale étant intervenu au cours de la session).

La plupart des stagiaires ont fait l'objet d'une mesure de prolongation de 3 mois à 1 an avec, pour certains d'entre eux, une obligation de travail. En effet, du fait de leur situation pénale et d'un stage jugé moyen par l'équipe d'encadrement, un suivi a été estimé nécessaire.

En ce qui concerne le suivi par les délégués de probation, l'accent a été mis sur des contacts rapides et suivis avec le CPAL de LYON et les Comités qui suivront les stagiaires originaires d'autres circonscriptions. Certains d'entre eux ont même été présentés au délégué chargé du suivi soit à l'occasion d'une recherche d'hébergement, soit lors de la visite du délégué à THOL, notamment après la répartition effectuée par M. PERRIER, Directeur de Probation au CPAL de LYON pour les stagiaires sortants sur LYON.

II - L'APPORT A L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

A - LA GESTION DES PERSONNELS

THOL est caractérisé par une extrême diversité, richesse des personnels:

- Personnels Pénitentiaires : provenant d'établissements différents, appartenant à des catégories professionnelles diverses et se distinguant également par leurs objectifs ou activités.
- Intervenants extérieurs : ALPES, JEUNESSE ET SPORTS, GENEPI, CLIP 2000.

Bien sûr, chacun de ces personnels fait partie prenante de l'équipe d'encadrement et a pour mission de mener à terme les objectifs de la session.

Plusieurs constatations méritent d'être mentionnées :

- . il existe une grande diversité des attentes, investissements dans la session.
- . un temps d'adaptation est nécessaire pour tous les personnels, y compris pour ceux qui bénéficient déjà d'expériences précédentes car aucune session ne ressemble à une autre (changement de stagiaire, modifications dans l'équipe, évaluation du projet).
- . certains intervenants ne possédaient aucune connaissance du milieu pénitentiaire.
- . de façon générale, les personnels ont souffert d'un manque de formation et d'information sur THOL.
- . le responsable de session a parfois été contraint de rappeler les objectifs de ce stage et d'en être le garant.
- . il a pu être déploré parfois la mauvaise circulation des informations du fait des difficultés organisationnelles ou liée à la diversité des tâches et des acteurs pour les accomplir.

Différents moyens de gestion du personnel ont été utilisés par le responsable pour optimiser ces ressources humaines :

- . entretiens individuels avec chaque agent lors de son arrivée.
- . réunions hebdomadaires de l'encadrement avec parfois des difficultés pour rassembler l'ensemble de l'équipe.
- . réunions hebdomadaires d'évaluation des stagiaires avec la participation des membres de l'équipe présents.
- . gestion quotidienne : coordination, animation.

Quelques essais de responsabilisation, de participation des personnels ont été transformés par ceux-ci (ex. : service des agents).

Cependant, il a été rappelé au cours de cette session la nécessité d'un **professionnalisme** exemplaire à THOL. En effet, THOL représente une expérience professionnelle avant d'être une expérience personnelle. De plus, la spécificité de la structure, l'absence de "protections" nécessitent un comportement professionnel exemplaire. Enfin, compte tenu de la diversité des membres de l'équipe, les personnels pénitentiaires doivent être un exemple pour ceux qui n'ont qu'une faible expérience (voire aucune) dans ce genre de relations avec des individus issus d'un milieu qui les a marqué et possédant un vécu et une personnalité tels que ces relations ne seront jamais aisées.

Enfin, deux accidents du travail (MM. BRODIN et LASSON) sont survenus au cours de cette session mais ne l'ont pas perturbé grâce au courage et au bon esprit de ces personnels.

B - LES APPORTS CONSTATES AU NIVEAU DES PERSONNELS

Ceux-ci sont bien sûr relatifs à ce que les personnels étaient venus chercher et prêts à apporter.

1 - axe formation

a) THOL, terrain de stage : stage d'une élève éducatrice : le nombre des travailleurs sociaux (3) a permis une bonne prise en charge de ce stage très riche et intéressant notamment dans l'étude de la relation au détenu stagiaire. Cette position a permis à l'élève d'avoir ce recul nécessaire à l'observation du "jeu" et de ses différents acteurs. Il serait certainement souhaitable du point de vue de "l'utilité" professionnelle du travailleur social stagiaire que ce stage n'intervienne qu'en fin de formation c'est à dire, lorsqu'il aura acquis certaines connaissances professionnelles (notamment de réglementation pénitentiaire) nécessaires à une plus grande implication. L'intérêt manifesté par cette stagiaire dépasse le cadre de la session puisqu'elle a décidé de choisir cette structure comme sujet d'étude pour son mémoire de fin de scolarité.

Cette expérience aura certainement contribué au renforcement des capacités relationnelles de l'élève stagiaire.

Stage d'une élève sous-directrice
Certaines difficultés de "positionnement" sont intervenues pour ce stage. En effet, le responsable de session dont la mission consiste à traiter les problèmes émergeant dans le groupe des stagiaires ou au sein de l'équipe d'encadrement doit être à la fois coordinateur et animateur de l'équipe et garant de l'objectif. Comment peut se situer un stagiaire sous-directeur ? Il peut lui être difficile en raison de l'implication personnelle du responsable et de ses adjoints d'être en position réelle de responsabilité. Ainsi, ce stage comporte-t-il plus des temps d'observation, d'analyse que de décision. Cela peut apparaître parfois frustrant pour le stagiaire.

b) THOL, terrain de formation continue des personnels.

On peut citer quelques acquis, non exhaustifs bien sûr de ce qu'a pu apporter aux personnels cette session :

- . acquisition de connaissances spécialisées : informatique, code de la route, animation d'un groupe, sports (kayak, équitation).
- . possibilité de participer, de découvrir le fonctionnement à une échelle réduite d'un établissement (diversité des situations).
- . découverte en profondeur, de A à Z, c'est à dire de l'arrivée des stagiaires à leur sortie en libération conditionnelle d'une mission de l'Administration Pénitentiaire avec l'intérêt pour certains agents de découvrir des secteurs entiers de la prise en charge d'un détenu (socio-éducative, médicale, formative, disciplinaire).

De façon générale, THOL constitue pour tous les personnels une formation à l'adaptation permanente et au travail en équipe.

2 - Axe information - communication

Quelques traits relatifs à cet axe peuvent brosser l'apport de THOL aux personnels :

- ils y appréhendent la communication et la transmission de l'information; ainsi, les personnels doivent gérer les informations avec les difficultés liées au fait qu'ils sont placés dans des situations très différentes.
- ils pourront utiliser, de retour en établissement, leurs connaissances pour mieux traiter certaines difficultés relationnelles ex. : connaissance du travail d'un service socio-éducatif, des cuisines ...
- à THOL, les personnels appartiennent à une équipe possédant une identité collective : prise en charge des stagiaires 24 H / 24, objectifs et moyens communs, tâches quasiment identiques, communauté de vie (hébergement)
- les membres de l'équipe ont vu leur travail reconnu : aboutissement d'un projet de sortie, valorisation de leurs missions, possibilités d'innover.
- à l'issue de la session, la plupart estiment être sortis de leur routine professionnelle (pour certains d'entre eux, il s'agissait d'abord de quitter momentanément une structure classique de détention). Cependant, il faut veiller à ce que certains agents ne versent pas dans une autre routine professionnelle (à THOL) aussi néfaste.
- l'ensemble des agents a fortement apprécié le travail en partenariat développé à THOL et les échanges furent très riches.

III - LE FONCTIONNEMENT DE LA SESSION

A - RELATIONS EXTERIEURES

Un livre d'or a été ouvert au domaine de THOL pour y consigner les différentes visites (administratives, judiciaire, sportives ou culturelles). Au cours de cette session 1989, le Domaine a été particulièrement "accueillant".

1 - Visites d'autorités administratives et judiciaires :

- 19/6/89 visite de M. PERROT, Maire de NEUVILLE/AIN
- 21/6/89 visite de M. JACOWSKI, sous-Directeur à la DRSP LYON
- 23/6/89 visite de M. SIBERT, DRASE LYON
- 26/6/89 visite de M. HERENGUEL Directeur Régional LYON
- 27/6/89 visite de M. OLLIVIER, Directeur de la M.A. de LYON, M. CLEMENT, Sous-directeur
- 03/7/89 visite de Mme METAILLER, Substitut Général au parquet Général LYON
- 19/6 et 3/7 visite de Mme PASSET, JAP chargé de la sélection et du suivi des stagiaires
- 12/7/89 visite de M. BIANCHI, Directeur adjoint M.A. LYON
- 12/7 et 19/7 visite de M. PERRIER, Directeur de Probation CPAL LYON
- 19/7/89 visite de Mme FUCHS DRFD LYON

2 - Autres visites

- . secteur social ----> visite d'un Assistant social de secteur de Pont
 - > visite de M. MICHEL, Chef SSE M.A. LYON
 - > visite de Mme EDEMY, A.S. M.A. LYON.
- . secteur sportif --> équipe de football de Neuville/Ain.
- . secteur santé ----> intervention de l'ADESA le 19/7/89
- . vie économique ----> intervention des chefs d'entreprise du GREP autour de MM. CASTNER et DUBRESE.
 - > intervention de M. DUPONT, attaché de direction à la centrale nucléaire de Creys-Malville.
- . secteur artistique -> intervention de M. ANDREO : atelier rythme/percussion de MM. PELHON et COISNE : concert jazz
- . universitaire ----> visites des étudiants de criminologie de l'Université Jean Moulin LYON III.

Il est essentiel que ces visites ne perturbent pas le déroulement de la session (importance d'organiser la prise en charge); par ailleurs, ces visites sont importantes pour améliorer l'information sur THOL, la connaissance de cette structure et son intégration dans l'environnement.

Une des originalités de THOL consiste dans le travail en partenariat pour la réalisation d'un objectif de préparation de la sortie de stagiaire jusqu'alors "mis à l'écart" : la Cité doit aussi aller à leur rencontre, à THOL ou ailleurs.

A - RELATIONS EXTERNES

Un livre d'or a été ouvert au début de l'année pour y consigner les différentes visites administratives, industrielles, sportives ou culturelles. Au cours de cette session 1988, le Domaine a été particulièrement "accueilli".

1 - Visites d'autorités administratives et industrielles :

- 19/08/88 visite de M. BENOIT, Maire de Neuville sur Ouche
- 21/08/88 visite de M. JACQUET, sous-directeur à la D.D.P. LYON
- 23/08/88 visite de M. STREIB, D.D.P. LYON
- 25/08/88 visite de M. WERNER, Directeur Régional LYON
- 27/08/88 visite de M. BILLY, Directeur de la S.A. de LYON
- 03/09/88 visite de M. METAYER, Directeur Général LYON
- 12/09/88 et 13/09/88 visite de M. CASSET, JAP chargé de la relation et de suivi des stagiaires
- 12/09/88 visite de M. STAMONI, Directeur adjoint M.A. LYON
- 12/09/88 et 13/09/88 visite de M. PERRIER, Directeur de Production STAL LYON
- 13/09/88 visite de M. FUCHS, STAL LYON

2 - Autres visites

- secteur social : visite d'un Association locale de secours de LYON
- visite de M. MICHEL, Chef de S.A. LYON
- visite de M. LEBLANC, A.S. M.A. LYON
- secteur sportif : équipe de football de Neuville-sur-Ouche
- secteur santé : intervention de l'ARS le 12/09/88
- vie économique : intervention des stagiaires stagiaires de LYON
- secteur agricole : intervention de M. GUBONT, stagiaire de LYON
- secteur agricole : intervention de M. ANJEL, stagiaire
- transportation : de M. PIERRE et COUSIN, stagiaires
- spécialité : stagiaires stagiaires de LYON

Il est essentiel que ces visites ne perdent pas le bénéfice de la session. L'important est de faire en sorte que ces visites, ces visites sont importantes pour améliorer l'information sur l'INTE, la connaissance de cette structure et son intégration dans l'environnement.

B - LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

1 - La cuisine

Un agent a assuré ce service (préparation des menus, commandes, préparation des repas) aidé par 3 détenus placés en chantier extérieur ("commando"). Un de ces détenu a été réintégré à la M.A. de LYON suite à une interpellation au cours d'une permission de sortie (détention haschich). Cet incident rappelle la nécessité d'affecter dans ce groupe de détenus des personnes matures ne fréquentant pas les stagiaires (travail aux cuisines, sorties en permission).

Les repas furent appréciés par les stagiaires notamment par leur diversité et présentation (les stagiaires sont servis selon le principe "self service"). Des repas améliorés ont été réalisés le jour d'activités exceptionnelles : match de football, méchoui, concert. Enfin, la cuisine a préparé différents piques-nique pour les journées randonnées, kayak ou visites des grottes du Cerdon.

Au total, c'est 3720 repas qui ont été servis avec un prix de revient de 17.22 F par repas soit une somme totale dépensée pour l'alimentation de 64.062,55 Francs. Dans ce nombre de repas figurent les repas pris par les stagiaires ainsi que l'ensemble du personnel d'encadrement.

La somme relativement élevée du prix de revient du repas s'explique par le surcroît occasionné par des dépenses directement liées aux activités de la session (distribution d'un fruit le matin après le footing, d'un "goûter" à 17 H 30 ...).

2 - Entretien du Domaine

La D.R.S.P. de LYON a acheté pour le compte du Domaine une débroussailleuse ainsi qu'une tronçonneuse ayant servi à la fois à l'entretien du Domaine mais aussi à l'activité travail.

M. VENEKAS, agent chargé de l'entretien du Domaine ainsi que les personnels techniques ou qualifiés ont du faire face à de nombreux problèmes d'ordre technique :

- pannes successives de la tondeuse non adaptée au terrain rocailleux de THOL.
- impossibilité de remettre en fonctionnement le puits.
- évacuation des eaux usées.
- panne du système eau chaude des stagiaires.
- panne d'un frigo des cuisines.
- réparation des conduits électriques à la suite de "bricolages" réalisés par certains stagiaires.

3 - Transport

Un agent a été affecté au poste de chauffeur vaguemestre, achats en cantine. La M.A. de LYON et la D.R.S.P. ont mis à disposition du Domaine deux véhicules :

- . un fourgon cellulaire de type SG2 permettant le déplacement de 16 stagiaires et 3 personnels.
- . une renault 4 fourgonnette, véhicule de liaison.

Le service des transports fut perturbé par des problèmes mécaniques du fourgon qu'il a fallu réparer au garage de Bourg en Bresse. Grâce à la bonne volonté de quelques agents et à des remèdes organisationnels, ces ennuis n'ont pas perturbé le fonctionnement de la session

4 - Les Cantines

Conformément au règlement intérieur, seuls les achats de tabac, timbres ou papier à lettre furent autorisés. Cette restriction liée aux difficultés d'organisation d'une structure non autonome n'a pas entraîné de grosses demandes de la part des stagiaires. Une commande exceptionnelle de chaussures de sport a été cependant effectuée au cours de la session afin de permettre à certains stagiaires de pouvoir participer pleinement à ces activités.

					TOTAL
ALPES	40.215	1.000	3.000	7.087	57.802
		Trains péda-	(2827)	(Secrétariat- Personnel ad- ministratif)	
		les- quas			
5 - Les soins					
E.P.S.					
6 - L'Hygiène					
GENEPI		8.456	3.502	1.907	13.865
				location mat- ériel	

Une distribution régulière de produits d'entretien et de nettoyage (douches, dortoirs, réfectoires...) fut effectuée.

7 - Secrétariat

Pour son fonctionnement ont été louées une photocopieuse et une machine à écrire qui ont été largement utilisées par le responsable de session, le service socio-éducatif, les intervenants de l'Alpes ou du Génépi. Les compétences de certains (ou certaines) furent mises au service de ce maillon essentiel.

A ce titre et pour compléter l'éventail des catégories de personnels, il pourrait être fait appel à un personnel administratif (Commis ou S.A.I.) qui pourrait, notamment, animer ce secteur.

C - LE BUDGET UTILISE

1 - Gestion vie quotidienne

- Alimentation : 64.062,55
- Frais de Gestion : 21.449,84 (réparations ou achats techniques, soins, matériel bureau)
- Transports : 6.816,10
- Fournitures : 2.109,38

soit un TOTAL de 94.437,87

Ce budget utilisé pour la gestion de la vie quotidienne des stagiaires et du fonctionnement matériel de la session n'excède pas la somme de **95.665,00 Francs**, chiffre théorique correspondant au nombre de "journées" de présence des détenus et à la somme de **95.00 F/jour** versé par l'Administration pour la prise en charge d'un détenu placé en chantier extérieur. Il faut ici signaler que si cette somme correspond dans le cas décrit précédemment à l'hébergement du détenu, son utilisation est élargie dans le cas de THOL (soins, transport, matériel).

2 - ACTIVITES

	Personnel	Matériel	Activités	Transport	Divers	TOTAL
ALPES	40.215	1.000 frais péda- gogiques	3.000 (GREP)		7.087 (Secrétariat- Personnel ad- ministratif)	57.802
E.P.S.		10.438	645	1.153	10.960 (équitation, réparation vé- los)	23.196
GENEPI			8.456	3.502	1.907 location maté- riel	13.865

Ces dépenses représentent un total de 94.863,00 F.

Il convient d'y ajouter en dépenses : - fresques : 1.710,05
 locales - rythme/percussion : 1.000,00
 - concert : 1.000,00

soit : 3.710,05

en recettes : - secours catholique LYON : 1300,00
 - " " Bourg en Bresse : 600,00
 - Bâtonnier LYON : 3.000,00

soit : 4.900,00

Ainsi, le budget activité n'a pas excédé le budget initial fixé à **97.502,00.**

CONCLUSION

REMERCIEMENTS

* * *

Bien sûr, il ressort de ce qui précède le souhait de voir créer et fonctionner de manière continue un centre de préparation à la sortie du type THOL. Cependant, cette création entraîne différentes remarques :

- le projet pédagogique est en l'état actuel bien maîtrisé.
- sur le lieu: il n'est pas envisageable de lancer un tel projet à THOL en raison de la vétusté des bâtiments.
- il convient de mener une réflexion plus approfondie sur les personnels à y affecter (investissement personnel éprouvant).

Un groupe de travail réunissant différents acteurs sur plusieurs sessions à THOL pourrait être chargé de mener plus loin cette réflexion et ce début de projet d'établissement pour THOL.

En tout état de cause, il est nécessaire de déconcentrer les responsabilités pour l'organisation de la session et de responsabiliser les acteurs locaux.

Enfin, pour dégager une volonté politique, seule capable de transformer THOL, il faut impérativement évaluer les résultats et les rapporter aux moyens mis en oeuvre.

A côté de cette structure ici décrite, le groupe de travail pourrait également "plancher" sur un projet d'établissement de préparation à la sortie de détenus condamnés à de moyennes ou longues peines (cf annexe 21).

Denis VANDERSCHULDEN

Responsable de session
THOL 1989

Additif : Après recensement a contrario à l'aide du Fichier National des détenus le Mercredi 20 Septembre 89, il s'avère pour l'instant que la sortie de THOL, le 26/07/89 ait été le dernier contact entre tous les stagiaires et notre institution.

I - Gestion vie quotidienne

- Allocations :	24.000,00
- Frais de gestion :	21.000,00
- Transports :	2.500,00
- Fournitures :	2.100,00
soit un TOTAL de :	50.600,00

Le budget affecté pour la gestion de la vie quotidienne des stagiaires de la formation, sachant que la session a eu lieu du 25.08.89 au 25.09.89, est de 50.600,00. Ce budget est réparti de la manière suivante :

II - ACTIVITES

ALPES	PERSONNEL	MATERIEL	ACTIVITES	TRANSPORT	DIVERS	TOTAL
40.500	1.000	1.000	3.000		7.000	52.500
10.400		500	500	1.100	10.000	22.500
			5.400	3.200	1.000	9.600

Il convient d'y ajouter en dépenses : - Transport : 1.100,00 - Fournitures : 2.100,00 - Frais de gestion : 21.000,00 - Allocations : 24.000,00 - soit : 27.200,00

LISTE DES ANNEXES

REMERCIEMENTS

- Annexe 1 : Règlement intérieur
 - 2 : Liste nominative des personnes
- ... 0 ...

C'est au terme de ce bilan que je tiens à remercier tous les acteurs de cette session avec une attention particulière pour les membres de l'équipe avec lesquels j'ai vécu une expérience inoubliable.

Merci également à M. SALVADORI, Directeur du Centre de Détention de LOOS, et aux autres personnels ayant du assumer les conséquences de mon absence et à Mme DEMARQUETTE, Secrétaire de Direction, pour la dactylographie de ce texte.

- 3 : Etude de poste (pour le personnel de l'équipe)
- 4 : Annexes des documents
- 5 : Lettre de remerciement
- 6 : Réintégration de personnes
- 7 : Activités de l'équipe
- 8 : Activités de l'équipe
- 9 : Trois projets de travail
- 10 : Demandes de renseignements
- 11 : Demandes de renseignements
- 12 : Rencontres
- 13 : Travaux Communs
- 14 : Projets professionnels
- 15 : Outils de travail
- 16 : Le transfert de l'équipe

CONCLUSION

Enfin, il ressort de ce qui précède le souhait de voir créer et fonctionner de manière continue un centre de préparation à la sortie de type THOL. Cependant, cette création nécessite différentes étapes :

- le projet pédagogique est en l'état actuel bien défini.
- sur le plan, il n'est pas envisageable de lancer un tel projet à THOL en raison de la vétusté des bâtiments.
- il convient de mener une réflexion plus approfondie sur les personnes à y affecter (investissement personnel, éprouvé).

Un groupe de travail réunissant différents acteurs sur plusieurs sessions à THOL pourrait être chargé de mener plus loin cette réflexion et de débuter le projet d'établissement pour THOL.

En tout état de cause, il est nécessaire de déconcentrer les responsabilités pour l'organisation de la session et de responsabiliser les acteurs locaux.

Enfin, pour dégager une volonté politique, seule capable de transformer THOL, il faut impérativement évaluer les résultats et les rapporter aux moyens mis en œuvre.

A côté de cette structure ici décrite, le groupe de travail pourrait également plancher sur un projet d'établissement de préparation à la sortie de détenus condamnés à de longues ou longues peines (cf. annexe 5).

Dans VANDEWYCKE

Responsable de session
THOL 1982

Annexes : Après reconnaissance à l'adresse de l'Institut National des Detenus le Mercredi 20 Septembre 82, il n'est plus possible de lancer un tel projet de THOL. Je vous prie de bien vouloir contacter votre directeur et votre institution.

LISTE DES ANNEXES

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Annexe 1 : Règlement intérieur
- " 2 : liste nominative du personnel
- " 3 : Liste nominative des stagiaires
- " 4 : Statistiques sur les origines des stagiaires
- " 5 : Liste nominative des participants à la réunion-bilan du 26.07.89
- " 6 : Plans des bâtiments d'hébergement des personnels
- " 7 : Tableau de service du personnel de surveillance
- " 8 : Etude de poste (pour le personnel de surveillance)
- " 9 : Exemple d'un planning pour les stagiaires
- " 10 : Lettre d'un stagiaire (perception de la session)
- " 11 : Réintégration de deux stagiaires
- " 12 : Activités du Génépi
- " 13 : Activités de CLIP 2000
- " 14 : Trois projets socio-culturels locaux
- " 15 : Demande de subvention
- " 16 : Demande de visite
- " 17 : Rencontres sportives
- " 18 : Travaux Communaux
- " 19 : Projets professionnels des stagiaires
- " 20 : Outils méthodologiques :
 - . fiche arrivant
 - . fiche d'évaluation
 - . questionnaire d'évaluation-stagiaires
 - . questionnaire d'évaluation-personnels
- " 21 : Le transfert de THOL sur la gestion des longues peines.

Juin 1989

DOMAINE DE THOL

REGLEMENT INTERIEUR

PREAMBULE

Le domaine de THOL, placé sous la responsabilité du Ministère de la Justice, reçoit des sessions de préparation à la sortie qui sont soumises à la réglementation en vigueur.

Cependant, le contenu du présent règlement découle directement de certaines particularités du domaine et de la mission assignée aux personnels.

- Ainsi - l'objectif de la session est la préparation à la sortie.
- les participants à la session sont volontaire et prennent le nom de stagiaires.

Ces deux remarques entraînent la nécessité pour les stagiaires de respecter les règles de vie et les contraintes inhérentes à l'objectif de la session. De plus, la vie collective développée au domaine de Thol implique le strict respect par chaque stagiaire et dans l'intérêt de tous, des dispositions du présent règlement fondées sur des exigences de discipline.

EMPLOI DU TEMPS

L'emploi du temps des stagiaires est déterminé par l'objectif de préparation à la sortie. Ainsi les horaires indiqués ci-dessous devront être respectés strictement par les stagiaires et ne pourront être modifiés que par décision du responsable de session.

7h00 Réveil	12h30	Activités libres
7h15 Footing, Gymnastique	14h30	Activités
8h00 Douche	17h30	Activités libres
8h15 Petit déjeuner	19h00	Diner
9h00 Activités	19h30	Activités libres
12h00 Déjeuner	22h30	Réintégration
	23h00	Extinction des feux

Les emplois du temps de la semaine et de la journée sont affichés sur les portes des dortoirs. Les rassemblements pour le footing (7h15) et les activités (9h00 et 14h30) auront lieu devant le bâtiment du réfectoire.

LES RELATIONS DES STAGIAIRES

Dès leur arrivée au Domaine de Thol, les stagiaires sont accueillis par le responsable de session et l'ensemble du personnel pour une présentation de la session. Au cours de l'accueil, des entretiens individuels sont organisés avec le responsable de la session et ses adjoints ainsi qu'avec les travailleurs sociaux. Il est procédé à une visite du domaine par les stagiaires accompagnés des personnels.

Une fois par semaine, les stagiaires sont réunis pour évaluer avec l'ensemble du personnel présent le déroulement de la session - Difficultés ou propositions -. A tout moment les stagiaires font part des difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Relations avec l'extérieur : Seule la correspondance est autorisée, elle est soumise aux dispositions réglementaires en vigueur. Les particularités de la session et du domaine entraînent l'absence de visites et de permissions de sortie.

GESTION DES VALEURS PECUNIAIERS

Placé en chantier extérieur, les stagiaires demeurent soumis aux règles classiques des établissements pénitentiaires. Ainsi, le compte nominatif est tenu par les services comptables de la Maison d'Arrêt de Lyon.

De ce fait, seuls les achats en cantine de tabac, papier à lettre et timbres pourront être effectués par les stagiaires : une commande hebdomadaire de ces produits sera organisée.

ACTIVITES

Les activités sont obligatoires : seule une raison médicale peut dispenser un stagiaire de la participation à celles-ci. Au cas où une activité prévue ne peut se réaliser (Mauvais temps par exemple), elle serait remplacée par une autre selon les possibilités. Durant les activités, aucun stagiaire ne restera dans les dortoirs qui seront fermés.

Mouvements à l'occasion des activités : les stagiaires doivent impérativement respecter les principes qui régissent leurs mouvements à l'intérieur et à l'extérieur du domaine :

- 1) - Les stagiaires peuvent circuler librement à l'intérieur de la double enceinte grillagée.
- 2) - Au delà de cette limite, ils doivent être accompagnés à l'intérieur du domaine par un membre du personnel (Intervenant ou personnel pénitentaire).
- 3) - A l'extérieur du domaine, la présence du personnel pénitentaire est nécessaire pour tout mouvement des stagiaires.

Pour les activités dirigées, les stagiaires sont répartis en groupes qui suivent le déroulement de la session selon trois axes :

- Le travail
- Les activités physiques et sportives
- Le module de dynamisation à la recherche de l'emploi (Alpes)

Les activités libres, proposées par le GENEPI (sport, lecture, T.V., code de la route, théâtre, journal ...) et CLIP 2000 (informatique), se déroulent avec ou sans l'animation d'un personnel selon le cas. Les activités sont animées par l'ensemble des personnels qu'ils soient ou non spécialisés dans celle-ci.

SOINS

Les modalités d'accès aux soins (sauf urgence) sont les suivantes :

- Tous les jours, aux tranches horaires indiquées ci-dessous, le stagiaire se présentera à l'infirmerie située dans le bâtiment du réfectoire.

8h30 - 8h55 , 14h00 - 14h25 , 18h30 - 18h55.

- Pour la participation au footing, le stagiaire qui nécessite un soin léger (exemple : pansement sur ampoule au pied) doit se présenter 5 à 10 minutes avant l'appel de 7h15, auprès du personnel présent afin de respecter les horaires et de ne pas perturber le bon fonctionnement du footing.

SERVICE SOCIO-EDUCATIF

Le service socio-éducatif - reçoit chaque stagiaire dès son arrivé et assure un suivi socio-éducatif pendant toute la durée de la session.

- établit avec les services du milieu ouvert les relations nécessaires au suivi des stagiaires susceptibles d'être placés en libération conditionnelle.
- est en liaison constante avec les intervenants de l'Alpes, organisme qui assure le module de dynamisation à la recherche d'emploi.
- organise avec les intervenants certaines activités libres et participe aux activités au même titre que l'ensemble du personnel.
- est aidé dans ses missions par toutes les autres catégories de personnels ou d'intervenants présents sur le domaine.

HABILLEMENT-HYGIENE-ENTRETIEN

Dès son arrivée, chaque stagiaire reçoit un paquetage dont il sera responsable. Tout élément du paquetage manquant ou détérioré sera remplacé aux frais de l'intéressé. Les produits nécessaires à l'hygiène corporelle seront distribués aux stagiaires dès leur arrivée et en cas de besoin. Il sera exigé d'eux une hygiène corporelle irréprochable, élémentaire et nécessaire pour toute vie en collectivité. Une tenue de sport sera également fournie. Les produits nécessaires au lavage du linge des stagiaires leur seront donnés.

REPAS : les stagiaires emprunteront le circuit de distribution des repas et se présenteront au réfectoire (selon la répartition nominale fixée) aux horaires indiqués dans l'emploi de temps : 8h15, 12h00, 19h00;

aucun retard ne sera toléré.

En dehors des heures de repas, des soins, d'entretiens individuels, les stagiaires ne sont pas autorisés à pénétrer dans le bâtiment du réfectoire.

DORTOIRS : les stagiaires reçoivent une affectation en dortoirs et doivent maintenir ceux-ci dans un état constant de propreté.

DISCIPLINE

Toute collectivité implique le respect strict de règles de discipline. Les stagiaires du domaine de Thol sont volontaires et bénéficient d'un régime de vie et d'une préparation à la sortie spécifiques.

Ainsi, l'agression physique d'un membre du personnel ou d'un stagiaire, la tentative de fugue ainsi que l'introduction d'alcool et de stupéfiants entraîneront la REINTEGRATION IMMEDIATE à la Maison d'Arrêt de Lyon et l'établissement d'une procédure disciplinaire. De même toute autre infraction (franchissement non accompagné des limites de la double enceinte, vol, bagarre, insulte envers le personnel d'encadrement, dégradation du matériel) ainsi que la non implication dans le stage, entraîneront convocation au bureau du responsable de la session pour AVERTISSEMENT SOLONNEL. En cas de récidive ou de persistance dans une attitude négative, la réintégration sur la Maison d'Arrêt de Lyon sera prononcée.

Dans tout les cas, cette décision sera prise par le responsable de la session.

HABILLEMENT-HYGIENE-ENTRETIEN

Dès son arrivée, chaque stagiaire reçoit un paquetage dont il sera responsable. Tous les effets de toilette doivent être fournis par le stagiaire. Les produits nécessaires à l'hygiène corporelle seront distribués aux stagiaires dans leur arrivée et en cas de besoin. Il sera exigé d'eux une hygiène corporelle irréprochable. L'entretien est nécessaire pour tous les effets. Une tenue de sport sera également fournie. Les produits nécessaires au lavage de linge des stagiaires leur seront donnés.

REPAS : Les stagiaires auront droit à deux repas par jour. La distribution des repas est présentée au tableau ci-dessous. La répartition nominale fixée aux horaires indiqués dans l'emploi de temps : 8h30, 12h00, 19h00.

Aucun retard ne sera toléré.

En dehors des heures de repas, des soins, d'exercices, d'activités, les stagiaires ne sont pas autorisés à quitter dans le bâtiment de réfectoire.

DORTOIRS : Les stagiaires reçoivent une allocation en dortoirs et doivent s'y rendre dans un état constant de propreté.

DISCIPLINE

Toute collectivité implique le respect strict de règles de discipline. Les stagiaires de l'ensemble de l'Institut sont volontaires et bénéficient d'un régime de vie et d'une préparation à la sortie spécifiques.

Ainsi, l'agression physique d'un collègue du personnel ou d'un stagiaire, la tentative de fuite ainsi que l'introduction d'alcool et de stupéfiants constituent la REINTEGRATION IMMEDIATE à la Maison d'Arrêt de Lyon et l'accomplissement d'une procédure disciplinaire. De même toute agression (bravachement non accompagné des limites de la double encadré, vol, bagarre, insulte envers le personnel d'encadrement, dégradation du matériel) ainsi que la non implication dans le stage, constituent une convocation au bureau de responsabilité de la maison pour AVERTISSEMENT SOLONNEL. En cas de récidive ou de persistance dans une attitude négative, la réintégration sur la Maison d'Arrêt de Lyon sera prononcée.

Dans tous les cas, cette décision sera prise par le responsable de la session.

DETENUS AFFECTES A LA CUISINE

Les détenus affectés à la cuisine en chantier extérieur sont soumis au présent règlement, mais ne suivent pas le déroulement de la session au même titre que les stagiaires. Ils peuvent cependant participer en dehors de leurs heures de travail et avec l'accord de leur responsable, à certaines activités libres mais doivent en toutes circonstances observer un comportement compatible avec le bon déroulement de la session.

Les modifications ou compléments à ce règlement intérieur seront portés à connaissance des stagiaires par communiqué.

Conformément à la réglementation en vigueur, le présent règlement a été transmis pour avis au juge d'application des peines et pour approbation à la direction régionale des services pénitentiaires de Lyon. Il en sera de même pour toute modification.

- M. Stéphane MORICE, Professeur technique (MA BOIS D'ARCY)
- M. Yves LEBOUURG, Instructeur Technique (MA BOIS D'ARCY)
- M. Gérard VENENAS, Surveillant (Domaine de THUL)
- M. Philippe BRODIN, " (MC POISSY)
- M. Lionel MAZURE, " (MC POISSY)
- M. Christian ARRAGA, " (MA LA SARTRE)
- M. J. Charles LASSON, " (MA LYON)
- M. Marcel LETALLEUR, " (MA LYON)
- M. David HERLAND, " (MA LYON)
- Mlle Françoise CONTE, Elève sous-Directrice (stagiaire ENAP)
- Mlle Catherine MOREAU, Elève éducatrice (stagiaire ENAP)
- M. Serge MARIN, Professeur d'Education Physique et Sportive (Jeunesse et Sports)
- M. Didier PEREZ, " " " " " "
- M. Gérard DARTRE, Intervenant ALPES
- Mlle Malika BENABAS, " " " " " "
- M. Eric LENOIR, Intervenant Journal (GENEPI)
- M. Bertrand JOLIFF, " " " " " "
- Mlle Carole BORGHESE, " Théâtre " " " " "
- Mlle Valérie ALAÏC, " " " " " "
- Mlle Sarah MASSIN, " Code de la Route (GENEPI)
- M. Christophe THIBERGE, Intervenant Informatique (CLIF 2000)
- M. Fouad ZAHEDI, " " " " " "

LISTE DU PERSONNEL

... 0 ...

- M. Denis VANDERSCHULDEN, Sous-Directeur, responsable de session (CD LOOS)
- Mlle Sylvie DUFAITRE, Assistante Sociale, adjoint au responsable de session (MA LYON)
- M. Claude LEROUX, Premier surveillant, adjoint au responsable de session (MA BOIS D'ARCY)
- M. Roland MENETRIER, Travailleur Social (CPAL METZ)
- M. Philippe CATHERINE, " " (CP CLAIRVAUX)
- M. Patrick LAGET, " " (MA LA SANTE)
- M. Stéphane MORICE, Professeur technique (MA BOIS D'ARCY)
- M. Yves LEREBOURG, instructeur Technique (MA BOIS D'ARCY)
- M. Gérard VENEKAS, Surveillant (Domaine de THOL)
- M. Philippe BRODIN, " (MC POISSY)
- M. Lionel MAZURE, " (MC POISSY)
- M. Christian ARRIAGA, " (MA LA SANTE)
- M. J.Charles LASSON, " (MA LYON)
- M. Marcel LETAILLEUR " (MA LYON)
- M. David HERGALAND, " (MA LYON)
- Mlle Françoise CONTE, Elève sous-Directrice (stagiaire ENAP)
- Mlle Catherine MOREAU, Elève educatrice (stagiaire ENAP)
- M. Serge MARZIN, Professeur Education Physique et Sportive (Jeunesse et Sports)
- M. Didier PEREZ, " " " " " "
- M. Gérard DANIERE, Intervenant ALPES
- Mlle Malika BENARAB, " "
- M. Eric LENOIR, Intervenant Journal (GENEPI)
- M. Bertrand JOLIFF, " " " "
- Mlle Carole BORGHESE, " Théâtre " "
- Mlle Valérie ALAIS, " " " "
- Mlle Sarah MASSIN, " Code de la Route (GENEPI)
- M. Christophe THIBIERGE, Intervenant Informatique (CLIP 2000)
- M. Fouad ZAHEDI, " " " "

- 17 GEOFFROY GERARD
- 18 CRIGUA AZEDINE
- 19 MADJUN FRANCK
- 20 MADURO MICHEL
- 21 MENZOUG RACHID
- 22 MANOU BOVALEN
- 23 NIDAUD PIERRE
- 24 QUNDA EL HADI
- 25 RIBEIRO ARMANDO réintégré à la M.A. de LYON le 27/06/80
- 26 SADELLI HASSEN réintégré à la M.A. de LYON le 27/06/80
- 27 TURPIN J. PHILIPPE admis à la libération conditionnelle le 26/07/80

DETEenus ATTACHES A LA CUISINE

Les détenus affectés à la cuisine en vertu de leur formation sont soumis au présent règlement, mais ne suivent pas le déroulement de la session au même titre que les stagiaires. Ils peuvent cependant participer en dehors de leurs heures de travail et avec l'accord de leur responsable, à certaines activités libres dans les limites de leur responsabilité, à certaines activités libres dans les limites de leur responsabilité, à certaines activités libres dans les limites de leur responsabilité.

Les modifications ou compléments à ce règlement interviennent surtout portés à connaissance des stagiaires par consignes. Conformément à la réglementation en vigueur, le présent règlement a été transmis pour avis au juge d'application des peines et pour approbation à la direction régionale des services pénitentiaires de Lyon. Il en sera de même pour toute modification.

LISTE DES STAGIAIRES

THOL 1989

- | | | |
|----|---------------------|--------------------------------------------------|
| 1 | ARIOUA ABDELHAMID | admis à la Libération conditionnelle le 26/07/89 |
| 2 | BENCHAAR ABDELMALIK | " " |
| 3 | BERNARD J. FRANCOIS | " " |
| 4 | BILLOTET NICOLAS | " " |
| 5 | BOUKEBBOUS SALIM | " " |
| 6 | BREYSSE FABRICE | " " |
| 7 | CHEBI ABDERRAHIM | " " |
| 8 | CHOUIHAT NABILE | " " |
| 9 | DERBAL RACHID | " " |
| 10 | DEROBERT CHARLES | " " |
| 11 | DUARTE-RUI MANUEL | " " |
| 12 | GENDRAUD PASCAL | " " |
| 13 | GRASSET CHRISTOPHE | libéré fin de peine le 13/07/89 |
| 14 | GRAVAC MEHDI | admis à la Libération conditionnelle le 26/07/89 |
| 15 | HAMAMI DJAMEL | " " |
| 16 | HENRIOT J. PIERRE | " " |
| 17 | GEOFFROY GERARD | " " |
| 18 | GRIOUA AZZEDINE | " " |
| 19 | KADOUN FRANCK | " " |
| 20 | MADURO MICHEL | " " |
| 21 | MERZOUG RACHID | " " |
| 22 | NAHOU BOUALEM | " " |
| 23 | NIDAUD PIERRE | " " |
| 24 | OUADA EL HADI | " " |
| 25 | RIBEIRO ARMANDO | réintégré à la M.A. de LYON le 27/06/89 |
| 26 | SADELLI HASSEN | réintégré à la M.A. de LYON le 27/06/89 |
| 27 | TURPIN J. PHILIPPE | admis à la libération conditionnelle le 26/07/89 |

STATISTIQUES SESSION 1989

Infraction contre les biens	21	77,8 %
Vol	9	
Vol aggravé	11	
Escroquerie	1	
Chèque volé	1	

		Effectif	Pourcentage
AGE	18-20 ans	12	44,4 %
	21-24 ans	13	48 %
	25 et plus	2	7,4 %
NATIONNALITE	Française	24	88,8 %
	Etrangère	3	11 %
NIVEAU SCOLAIRE	Lycée (1 ère)	1	3,7 %
	Collège (5 ème)	3	11,1 %
	Collège (3 ème aménagée SES, CPA....)	9	33,3 %
	CAP & BEP	9	33,3 %
	CF6 & CEP	4	14,8 %
	Lire et Ecrire	1	3,7 %
SITUATION FAMILIALE	Marié	0	0,0 %
	Célibataire	22	81,4 %
	Concubinage	5 (dont deux avec enfant)	18,5 %
SITUATION PENALE	Primaire	9	33,3 %
	Déjà condamné	18	66,6 %

Effectif	Pourcentage	Statut	Situation
13	54,2 %	18-20 ans	MILITAIRE
12	48 %	21-24 ans	
3	12 %	25 et plus	
24	98,8 %	Française	NATIONALITE
2	7,7 %	Etrangère	
1	3,7 %	Lycee (1 an)	NIVEAU SCOLAIRE
3	11,5 %	Collège (2 ans)	
7	27,7 %	Collège (3 ans) / SES, CPA, ...	
4	15,4 %	CPA à BEP	
4	15,4 %	CPA à CAP	
1	3,7 %	Livre et Ecrite	
0	0,0 %	Marité	
23	89,4 %	Marité	SITUATION FAMILIALE
2	7,7 %	Concubinage (dont deux avec enfants)	
9	33,3 %	Primaire	SITUATION SOCIALE
13	46,4 %	Déjà condamnés	

Infraction contre les biens	21	77,8 %
Vols	8	
Vol aggravé	11	
Escroquerie	1	
Chèque volé	1	
Infraction contre les personnes	4	14,8 %
Viol, attentat à la pudeur	1	
Coups, blessures volontaires	3	
Infraction législation sur les stupéfiants	4	14 %
Armes	1	3,7 %
Rébellion	1	3,7 %
Peine		
≥ 3 ans	2	8,3 %
> 1 an	14	58,3 %
6 mois-1 an	8	33,3 %
< 6 mois	0	0,0 %

Pour certains il y a un total de deux affaires en cours.
Le quantum des peines ne porte que sur 24 dossiers.

PARTICIPANTS A LA REUNION - BILAN (fin session) 26/07/89

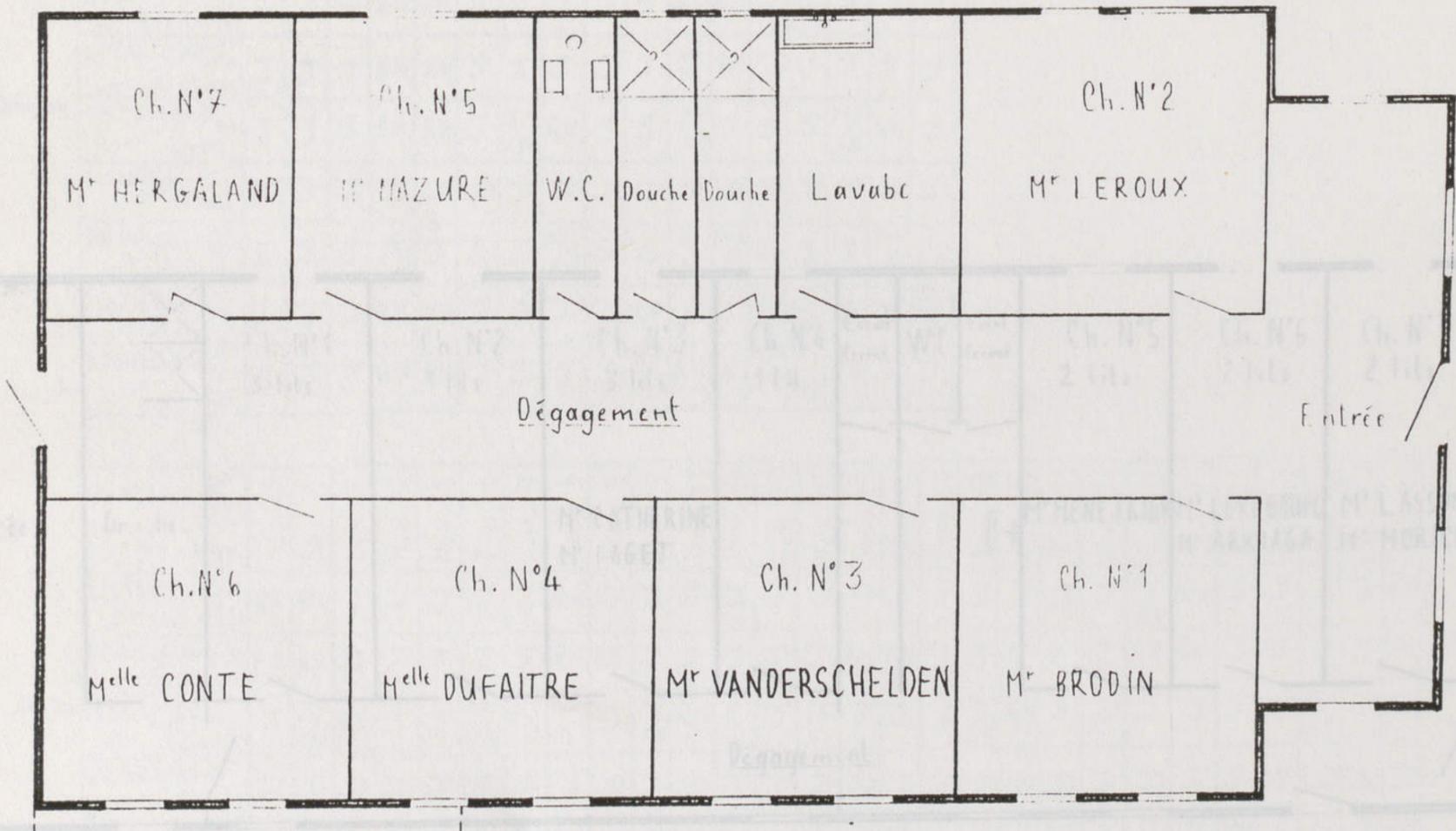
... 0 ...

Mme IMBERT-QUARETTA, Sous-direction de l'exécution des peines
 M. Eric CZERWINSKI, Bureau de la réinsertion
 M. SAMMUT, Adjoint au Directeur régional des S.P. de LYON
 M. Francis BIANCHI, Adjoint au Directeur de la M.A. de LYON
 M. Yves PERRIER, Directeur du CPAL LYON
 M. Eric LENOIR, Président du GENEPI, membre de l'équipe
 Mlle Cécile GILBERT, Directrice de CLIP 2000
 M. Denis VANDERSCHULDEN, Responsable de session
 MM. Philippe CATHERINE
 Roland MENETRIER
 Patrick LAGET
 Stéphane MORICE
 Yves LEREBOURG
 Christian ARRIAGA
 J.Charles LASSON
 Gérard VENEKAS
 Claude LEROUX
 David HERGALAND
 Lionel MAZURE
 Philippe BRODIN
 Didier PEREZ
 Serge MARZIN
 Gérard DANIERE
 Fouad ZAHEDI

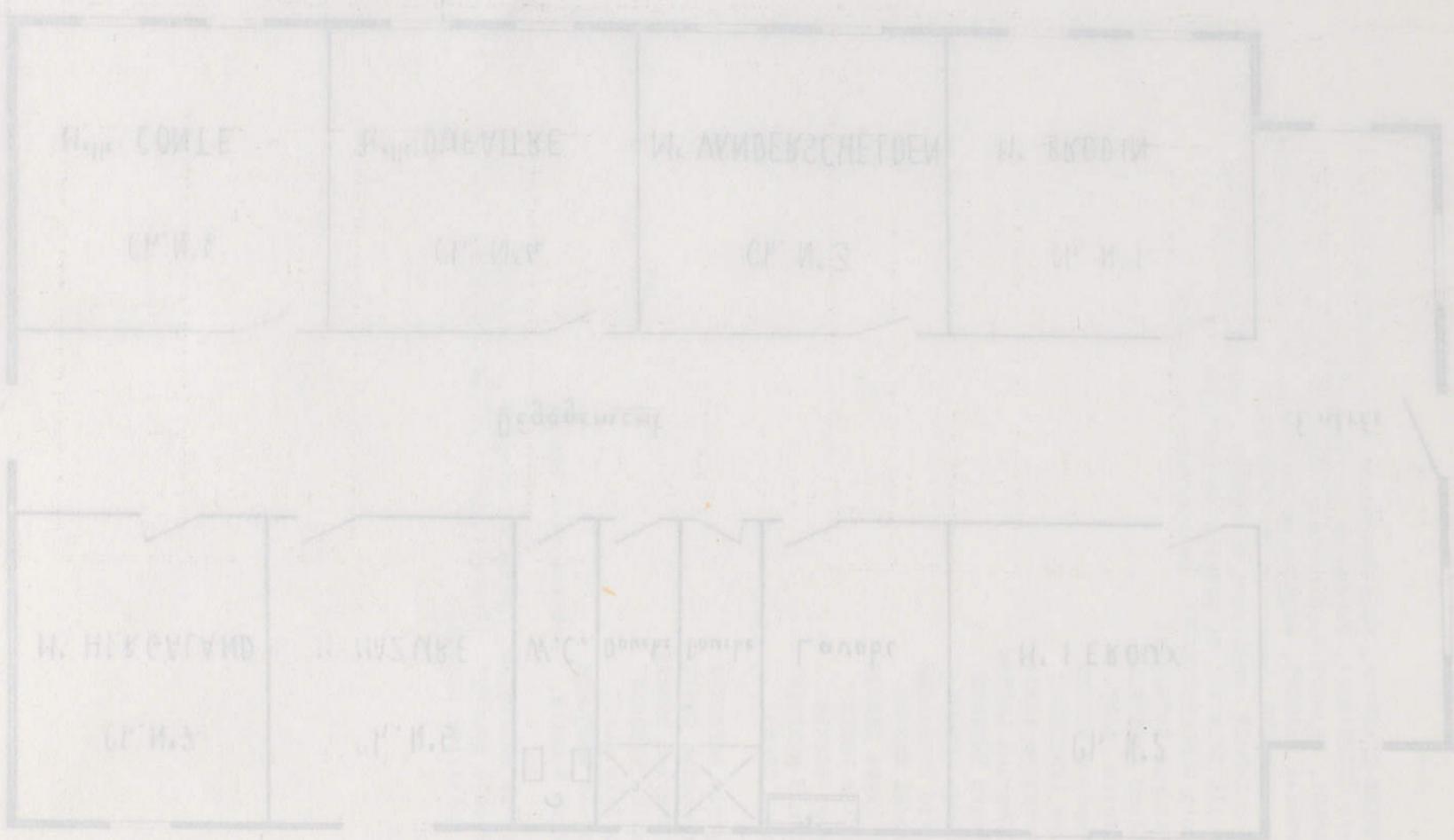
Mmes Sylvie DUFAITRE
 Françoise CONTE
 Catherine MOREAU
 Malika BENARAB
 Valérie ALAIS
 Carole BORGHESE
 Sarah MASSIN, membres de l'équipe

M. Pierre HABECHIAN, Educateur stagiaire M.A LYON
 Mmes Nicole BROCHET)Travailleurs Sociaux M.A LYON
 Ghislaine LIEVRE)

Bâtiment A



M. HERGALAND
 M. MAZURE
 M. IEROUX
 Mlle CONTE
 Mlle DUFAITRE
 M. VANDERSCHULDEN
 M. BRODIN
 W.C.
 Douche
 Douche
 Lavabo

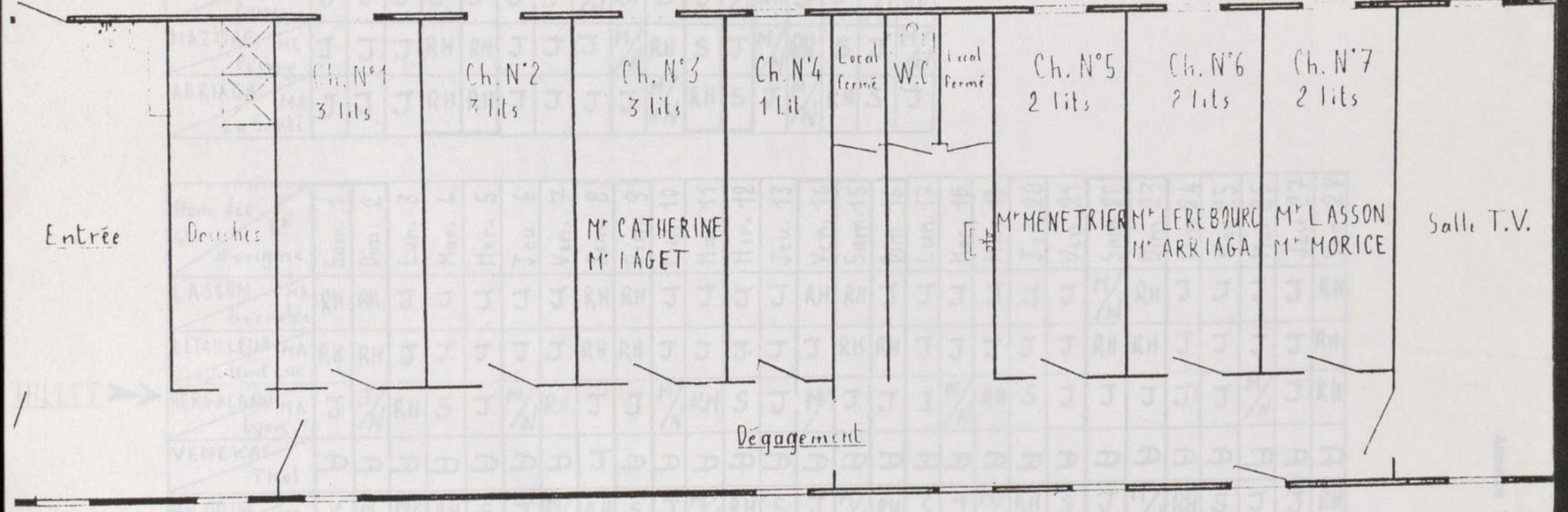


Bâtiment B

Service établi sous réserve de modification

Nom des Et d'origine	Mar. 14	Jeu. 15	Ven. 16	Sam. 17	Dim. 18	Lun. 19	Mar. 20	Mer. 21	Jeu. 22	Ven. 23	Sam. 24	Dim. 25	Lun. 26	Mar. 27	Mer. 28	Jeu. 29	Ven. 30
LASSON Grenoble	J	J	J	RH	RH	J	J	J	J	J	AH	AH	J	J	J	J	J
LEFAILLE Mme René Luc	J	J	J	RH	RH	J	J	J	J	J	AH	J	J	J	J	J	J
HERGMANN Lyon	J	J	J	RH	RH	J	J	RH	S	J	J	J	S	J	J	RH	S
VENEKAS Toul	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
BODIN Paris	J	J	J	J	J	J	J	M	RH	S	J	J	RH	S	J	M	RH

TUIN →



ALLEE →

Nom des Et d'origine	Mar. 14	Jeu. 15	Ven. 16	Sam. 17	Dim. 18	Lun. 19	Mar. 20	Mer. 21	Jeu. 22	Ven. 23	Sam. 24	Dim. 25	Lun. 26	Mar. 27	Mer. 28	Jeu. 29	Ven. 30
LASSON Grenoble	RH	RH	J	J	J	J	RH	RH	J	J	J	RH	J	J	J	J	J
LEFAILLE Mme René Luc	RH	RH	J	J	J	J	RH	RH	J	J	J	RH	J	J	J	J	J
HERGMANN Lyon	J	J	RH	RH	J	J	RH	S	J	J	J	RH	S	J	J	RH	S
VENEKAS Toul	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
BODIN Paris	S	M	RH	S	J												
MAZURE Poissy	RH	S	J	M	RH												
ARRIAGA HA	M	RH	S	J	M	RH	S	S	M	RH	S	J	M	RH	S	S	M

JUIN →

Nom des Sts Et d'origine	Mer. 14	Jeu. 15	Ven. 16	Sam. 17	Dim. 18	Lun. 19	Mar. 20	Mer. 21	Jeu. 22	Ven. 23	Sam. 24	Dim. 25	Lun. 26	Mar. 27	Mer. 28	Jeu. 29	Ven. 30
LASSON HA Grenoble	J	J	J	RH	RH	J	J	J	J	J	RH	RH	J	J	J	J	J
LETAILLEUR HA Lyon Mont Luc	J	J	J	RH	RH	J	J	J	J	J	J	RH	J	J	J	J	J
HERGALAND HA Lyon	J	J	J	RH	RH	J	J/N	RH	S	J	M/N	J	S	J	M/N	RH	S
VENEKAS Thol	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
BRODIN HC Poissy	J	J	J	J	J	J	J	M/N	RH	S	J	M/N	RH	S	J	M/N	RH
HAZURE HC Poissy	J	J	J	RH	RH	J	J	J	M/N	RH	S	J	M/N	RH	S	J	M/N
ARRIAGA HA La Santé	J	J	J	RH	RH	J	J	J	J	M/N	RH	S	J	M/N	RH	S	J

* Service établi sous réserve de modification

JUILLET →

Nom des Sts Et d'origine	Sam. 1	Dim. 2	Lun. 3	Mar. 4	Mer. 5	Jeu. 6	Ven. 7	Sam. 8	Dim. 9	Lun. 10	Mar. 11	Mer. 12	Jeu. 13	Ven. 14	Sam. 15	Dim. 16	Lun. 17	Mar. 18	Mer. 19	Jeu. 20	Ven. 21	Sam. 22	Dim. 23	Lun. 24	Mar. 25	Mer. 26	Jeu. 27	Ven. 28
LASSON HA Grenoble	RH	RH	J	J	J	J	J	RH	RH	J	J	J	J	RH	RH	J	J	J	J	J	J	M/N	RH	J	J	J	J	RH
LETAILLEUR HA Lyon Mont Luc	RH	RH	J	J	J	J	J	RH	RH	J	J	J	J	J	RH	RH	J	J	J	J	J	RH	RH	J	J	J	J	RH
HERGALAND HA Lyon	J	J/N	RH	S	J	M/N	RH	J	J	M/N	RH	S	J	M/N	J	J	J	M/N	RH	S	J	J	J	J	J	M/N	J	RH
VENEKAS Thol	D	D	D	D	D	D	D	J	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
BRODIN HC Poissy	S	M	M/N	RH	S	J	M/N	RH	S	J	M/N	RH	S	J	M/N	RH	S	J	M/N	RH	S	J	M/N	RH	S	J	J	RH
HAZURE HC Poissy	RH	S	J	M/N	RH	S	J	M/N	RH	S	J	M/N	RH	S	J	M/N	RH	S	J	M/N	RH	S	J	M/N	RH	S	J	RH
ARRIAGA HA La Santé	M/N	RH	S	J	M/N	RH	S	S	M/N	RH	S	J	M/N	RH	S	S	M/N	RH	S	J	M/N	RH	S	S	M/N	RH	J	RH

4. VAN DERSCHELDEN

PLANNING DES AGENTS

HORAIRES :	
MATIN :	7 H 00 - 14 H 30
A.M. :	14 H 15 - 22 H 30
JOUR :	7 H - 22 H 30
NUIT :	22 H 15 - 8 H

AGENT DU MATIN :

- Fait l'ouverture des dortoirs et le contrôle de l'effectif avant le survol de nuit et assure le travail de chaque stagiaire à 7 H 00.
- Assure les petites soins (bouillies, pansements...) avant le début de la nuit à 7 H 15.
- Contrôle le travail de la nuit avec le contrôleur de nuit de 7 H 15 à 8 H 00.
- Au retour du footing, il prend ses douches, relève le surveillant de nuit qui lui transmet son tableau de nuit et passe les consignes.
- A 8 H 10 assure la distribution des portions de confiture sur un plateau.
- Il assure les petites soins et la distribution des médicaments prescrits de 8 H 30 à 8 H 55.
- A 8 H 45, il relève le contrôleur des stagiaires dans les dortoirs, vérifie les lettres de chaque dortoir, ainsi que la présence des trois chandeliers électriques placés aux cuisines et effectue la consigne avec son collègue de journée.
- A 9 H, il remet les clés de surveillance de nuit au responsable des cuisines et assure l'encadrement d'un groupe de stagiaires dans la double enceinte.
- Au réfectoire, contrôle l'effectif et assure le bon déroulement du service jusqu'à la relève de son collègue d'après-midi.
- Les plats de cantine sont passés le personnel et distribués le matin.

AGENT DE NUIT :

AGENT D'APRES-MIDI :

- A 14 H 15, il assure avec son collègue du matin les soins journaliers et la distribution des médicaments.
- A 14 H 30, rassemblement et contrôle des stagiaires pour les différentes activités.
- Assure l'encadrement d'un groupe de stagiaires suivant le planning de la semaine jusqu'au retour dans la double enceinte vers 17 H 30.
- De 17 H 30 à 19 H, il assure le bon déroulement des activités libres.
- De 18 H 30 à 18 H 55, assure les soins journaliers et la distribution des médicaments s'il y a lieu, avec son collègue de journée.
- A 19 H 30, assure le bon déroulement des activités libres jusqu'à la fermeture des dortoirs à 22 H 30.
- Contrôle de l'effectif avec son collègue de nuit.
- Assure le contrôle des grillages dans le mur de ronde.
- Remet les clés des trois dortoirs au responsable de session ou à ses adjoints.

AGENT DE JOURNEE :

- Mêmes horaires que les stagiaires ; de 7 H 00 à la fermeture à 22 H 30.
- Encadrement des activités des stagiaires.
- Vérification de l'outillage de cuisine en présence du surveillant des cuisines.

AGENT DE NUIT :

- 22 H 15, prise de service.
- 22 H 30, réintégration, contrôle de l'effectif, fermeture des dortoirs.
- Vérification du grillage dans le chemin de ronde et fermeture des deux portails.
- Fermeture du bâtiment administratif et contrôle de toutes les pièces (réfectoire, lingerie...).

Les	7 ^h	7 ^h 15	8 ^h	8 ^h 15 8 ^h 30	9 ^h Activités	12 ^h 12 ^h 30	14 ^h 15 Activités	14 ^h 30 Obligatoire	17 ^h 30 Activités	19 ^h 19 ^h 30	Activités	22 ^h 30	23 ^h
17 juillet	REVEIL	Footing Gym	DOUCHE	Service petit déjeuner	G ₁ E.P.S. G ₂ E.P.S. G ₃ Travail G ₄ Travail	Service déjeuner	Activités libres	G ₁ E.P.S. G ₂ E.P.S. G ₃ Alpes G ₄ Alpes	Activités libres	Service Diner	Activités libres	Reintégration doctoirs	E X T I N C T I O N D E S F E U X
18 juillet	REVEIL	Footing Gym	DOUCHE	Service petit déjeuner	G ₁ E.P.S. G ₂ Travail G ₃ Travail G ₄ Travail	Service déjeuner	Activités libres	G ₁ Travail G ₂ E.P.S. G ₃ Alpes G ₄ Alpes	Activités libres	Service Diner	Activités libres	Reintégration doctoirs	
19 juillet	REVEIL		DOUCHE	Service petit déjeuner	G ₁ Information G ₂ } G ₃ } G ₄ } santé	Service déjeuner	Activités libres	G ₁ Travail G ₂ Travail G ₃ E.P.S. G ₄ Travail	Activités libres	Service dîner	Activités libres	Reintégration doctoirs	
20 juillet	REVEIL		DOUCHE	Service petit déjeuner	G ₁ Alpes G ₂ Alpes G ₃ E.P.S. G ₄ E.P.S.	Service déjeuner	Activités libres	G ₁ Alpes G ₂ Alpes G ₃ E.P.S. G ₄ E.P.S.	Activités libres	Service Diner	Activités libres	Reintégration doctoirs	
1 août	REVEIL		DOUCHE	Service petit déjeuner	G ₁ E.P.S. G ₂ Travail G ₃ Alpes G ₄ Alpes	Service déjeuner	Activités libres	G ₁ Travail G ₂ E.P.S. G ₃ Alpes G ₄ Alpes	Activités libres	Service Diner	Activités libres	Reintégration doctoirs	
2 août	REVEIL		DOUCHE	Service petit déjeuner	Reunion stagiaires	Service déjeuner	Activités libres		Activités libres	Service Diner	Activités libres	Reintégration doctoirs	
3 août						Service déjeuner	Activités libres	Activités libres	Service Diner	Activités libres	Reintégration doctoirs		

mami de Thop

Salut Roger
et toute la famille.

J'ai bien reçu toutes vos lettres et elles m'ont fait
très plaisir. Je suis content de voir que vous êtes
toujours là, près à me donner de vos nouvelles et
à répondre très rapidement à mes lettres. J'espère
que pour vous tout se passe bien. Pour ma part
tout va pour le mieux. Les journées se passent assez
bien mais les nuits sont assez justes. Pour vous donner
une petite vision, je vais vous énumérer mon emploi
du temps d'une journée. Je réveille se fait à 7h
du matin, à 7h15 on a un footing de 5 km,
de 8h à 9h on prend la douche et le petit déjeuner
ensuite puis après c'est une activité c'est à dire soit
EPS, soit ALPES (organisme qui nous aide à élaborer
un projet professionnel), soit travail (de brossage ou
pose du grillage). On arrête à 12h pour manger
puis de 12h à 14h30 on a activité libre c'est à dire
soit (volley, foot, musculation, tennis, ping, paque, brague
ou n'importe quoi) et de 14h30 à 17h30 on a
activité, à 18h on mange et donc de 17h30 à
23h on a activité libre car à 23h on doit être dans
le dortoir (on est à 7 devant) car il y a extinction

des Feux. Par contre Samedi et Dimanche on fait
ce qu'on veut mais toujours on reste dans le domaine
mais pour les semaines qui vont venir, on va faire
des sorties extérieures pour faire du canoë-kayak
ou de la baignade dans un lac. Donc, comme vous
pouvez le voir c'est bien et cela nous permet
prendre bien la forme et de préparer notre avenir
professionnel. Mais j'attends comme même avec
impatience le 26 pour pouvoir vous retrouver.
Au fait, vous dirais à Édouard que dès
ma sortie je verrais avec le service du Trésor
Public donc qu'il ne paye pas pour le mois
d'Août. Sur la question d'Argent, j'en ai pas
besoin car il me reste encore une paye. Et
côté de M^r Guérinet, vous avez bien fait de
lui signaler mon changement mais à part ça
ce n'est pas la peine que vous preniez contact
avec lui car ici on a des éducateurs et des
assistances sociales, alors si j'ai besoin de le pré-
venir, les éducateurs lui téléphoneront.
Au fait Roger, tu peux dire à Karima qu'elle
peut m'écrire ici au Domaine de Thol (mais tu
ne lui dis rien sur ma sortie, que tu n'en
sais rien et qu'elle donne à personne l'adresse
du Domaine de Thol). Sur cela je vais
vous laisser et j'espère à bientôt.
Se pense à vous
Michel

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

THOL

le 29 JUIN 1989

MINISTÈRE
DE LA JUSTICEDIRECTION
de l'Administration pénitentiaire

Le Directeur de la session

N°

à Monsieur le Directeur Régional des Services

Pénitentiaires de Lyon

Objet : Réintégration de deux stagiaires

J'ai l'honneur de vous rendre compte de la réintégration à la
Maison d'Arrêt de Lyon de deux stagiaires de la session Juin-Juillet
1989 à Thol. Il s'agit de Ribeiro Armando et de Sadelli Hassen, tous
deux ayant également fait l'objet d'une procédure disciplinaire.
Voici les raisons qui ont motivé la décision de réintégration :

* Pour Ribeiro Armando : - fugue réalisée au cours de la nuit
du dimanche au lundi 26 Juin 1989 suivie d'une garde à vue à la gen-
darmerie de Pont d'Ain (confère mon compte rendu du 28 Juin 1989)
dans le cadre de l'enquête judiciaire sur le vol d'un véhicule à
Neuville sur Ain.

* Pour Sadelli Hassen : - non implication dans le stage
- participation active ou passive à la
fugue de Ribeiro
- exhortation d'un co-stagiaire à ne
pas suivre le footing du matin.

Ces deux stagiaires ont été transférés sur la Maison d'Arrêt de
Lyon sous la responsabilité de M. Leroux, adjoint au responsable de
session, de M. Lasson, chauffeur et de M. Hergaland surveillant. Au
cours de ce transfert, Sadelli a proféré des menaces de mort à l'en-
contre de M. Hergaland qui en a rendu compte immédiatement à M.
Fendler sous directeur à la Maison d'Arrêt de Lyon.

Le Responsable de session

DENIS VANDERSCHULDEN

G.E.N.E.P.I.

Le GENEPI (Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées) est une association de 700 étudiants bénévoles dispensant des cours et des activités culturelles en prison. Son action en faveur de la réinsertion se poursuit logiquement lors de cette session de préparation à la sortie à laquelle il participe pour la troisième fois. Cette année, 5 génépistes proposent 3 activités (théâtre, code de la route, journal) dans le cadre des activités libres.

ACTIVITE CODE DE LA ROUTE : Proposée par Sarah Massin
Le but de cette activité est le passage de l'examen du code de la route qui doit avoir lieu de 24 Juillet en présence d'un inspecteur. Les stagiaires qui n'ont pas encore leur code peuvent s'inscrire à cette formation qui débutera le 3 Juillet. Les séances se feront avec l'aide de diapositives et de manuels du code.

ACTIVITE JOURNAL : Proposée par Bertrand Joliff et Eric Lenoir
L'objectif de cette animation se situe à 2 niveaux :
- Constitution d'une revue de presse quotidienne
- Réalisation d'un mini journal télévisé sur la vie du camp et les principaux événements extérieurs.
L'activité se déroulera du 2 au 20 Juillet environ. Ses moyens sont : l'achat de plusieurs quotidiens nationaux et locaux (le Monde, le Figaro, l'Equipe, le Progrès) et d'un hebdomadaire ; et l'utilisation d'un matériel audio-visuel.

Il vous sera ainsi possible de vous former à la communication écrite et orale tout en portant un regard différent sur l'actualité.

ACTIVITE THEATRE : Valérie Alais et Carole Borghese
Objectifs : nous vous proposons de présenter pour la fin de la session plusieurs sketches qui aborderont des thèmes divers, humoristiques, réalistes....

- Moyens : trois étapes
- La préparation qui consiste en des exercices vocaux et gestuels. Ceux-ci vous permettront d'évoluer avec plus d'aisance sur la scène et d'acquiescer une assurance certaine sur les planches.
 - La création tant au niveau du texte (à partir de discussions pour la détermination des dialogues) que de la mise en scène.
 - La réalisation c'est à dire le jeu.

Découper et déposer dans la boîte aux lettres située dans le dortoir
NOM : PRENOM :
Je désire participer à l'activité suivante (cocher la case correspondante) et m'engage à la suivre tout au long de la session.

THEATRE CODE DE LA ROUTE JOURNAL

OBSERVATIONS :

NUM: PRENOM:
Je suis intéressé par l'activité suivante et m'engage à y participer à toutes les séances.

ATELIER EXPRESSION / RYTHME / PERCUSSIONS

Objectifs :

- familiariser les stagiaires avec les ordinateurs et leurs outils
- donner un aperçu des différents types de programmes existant actuellement, et de leur utilité
- habituer les stagiaires à traiter les problèmes de façon logique

Description de l'activité :

* Qu'est-ce qu'un ordinateur ?

- utilité
- description d'un ordinateur
- le vocabulaire informatique

* les différents travaux que l'on peut faire avec un ordinateur :

- taper des documents (par exemple, un CV)
- gérer des fichiers
- faire des calculs, programmer
- jouer, dessiner

* un peu de logique

- comment l'ordinateur raisonne
- quelques commandes de programmation
- le principe d'un programme

* initiation au Turbo Pascal

- description des procédures
- le langage de programmation
- l'écriture d'un programme

Possibilités de développements :

Initiation à des programmes, réalisation de travaux en commun (rédaction de CV, d'un journal, utilisation de programmes d'apprentissage.

ANIMATION : Christophe THIBIERGE, Fouad ZAHEDI

TALON REPONSE A METTRE DANS LA BOITE AUX LETTRES DE VOTRE DORTOIR

NOM: _____ PRENOM: _____

Je suis intéressé par l'activité informatique et m'engage à venir à toutes les séances.

Domaine de THOL
Service Socio Educatif

ATELIER EXPRESSION / RYTHME / PERCUSSIONS

DES 7 ET 8 JUILLET 1989

Objectifs :

- apprendre aux stagiaires à maîtriser des instruments ainsi que leur expression corporelle
- finaliser l'apprentissage sous forme de la production d'un spectacle

Programme : participants : 2 groupes de 10 stagiaires

- travail sur rythme et percussion brésilienne
- mise en place d'une "Batuccada" (orchestre typiquement brésilien constitué de nombreux instruments)
- evolution du corps vers l'instrument
 - + assimilation de la pulsation
 - + travailler un groupe en commun
 - + le "jouer ensemble"

Déroulement :

Vendredi

- travail du rythme corporel
- pause
- présentation des instruments

Samedi

- utilisation pratique des rythmes appris la veille
- mise en pratique globale
- production

La prestation est donnée par Monsieur Jean Andréo, formateur au CFMI (Centre de Formation Musicale Intervenant à l'Ecole)
Tel : 78 29 07 21

Durée : 2 jours

Vendredi 7 juillet de 19h30 à 22h00
 Samedi 8 juillet de 10h00 à 12h00
 de 14h00 à 20h30

Prix : 1000 F comprenant la prestation de l'intervenant et la location des instruments

ATELIER EXPRESSION / RYTHME / PERCUSSIONS

DES 7 ET 8 JUILLET 1988

Apprendre aux stagiaires à maîtriser des instruments ainsi que leur expression corporelle

Travail sur rythme et percussion théâtralisés

Vendredi

Travail du rythme corporel

Samedi

Utilisation pratique des rythmes écrits la veille

Présentation est donnée par Monsieur Jean André, directeur du Centre de Formation Musicale Intervenant à l'École

Vendredi 7 juillet de 19h30 à 22h00

1000 F comprenant la prestation de l'intervenant et la location des instruments

Instruments utilisés :

- instruments percussions : gros tambours "Surdo" / petits tambours "repinique"
- cloches : "agogo"
- petits tambourins : "tambourim"
- maracas : "dzin"

Locaux :

Salle dite "de théâtre" / plein air

Nombre de participants : 2 groupes de 10 stagiaires

Présentation du projet :

- Ce sont les stagiaires qui ont écrit le scénario d'un concert
- les musiciens viennent avec leur matériel
- le montage du matériel devrait être fait en collaboration avec les stagiaires
- le prix demandé pour le matériel est de 1000 F

Intervenant : Monsieur Jean Luc PELTON

Lieu : devant le perron principal

Matériel : 2 projecteurs de 1000 Watts chacun

Coût : 1500 F

Présentation : devant le perron principal

Nombre de participants : 20 stagiaires

Domaine de THOL
Service Socio Educatif

CONCERT DE JAZZ

Prestation du Trio Jazz Bossa

Objectif :

- permettre aux stagiaires :
 - de découvrir une expression musicale : le Jazz
 - possibilité d'échange avec les musiciens

Présentation du projet :

- Ce sont les stagiaires qui ont pris l'initiative de demander un concert
- les musiciens viennent avec leur matériel
- le montage du matériel pourrait être fait en coopération avec les stagiaires, qui ainsi découvriraient "l'envers du décor".
- le prix demandé pourrait être réduit si nous invitions les musiciens à dîner et si nous les transportions.

Référant : Monsieur Jean Luc PELHON
Tel : 74 96 11 26

Lieu : devant le perron du bâtiment principal

Matériel : 2 projecteurs de 1000 Watts chacun

Prix : 1500 F

Date : à définir en fonction de l'emploi du temps

Nombre de participants : 25 stagiaires

PROJET "FRESQUES MURALES"

Thème : Ecologie / protection de l'environnement

Objectifs :

Ce projet s'inscrit dans les objectifs initiaux du Domaine de Thol :
préparer les stagiaires au monde extérieur

Ref. : conversation téléphonique du 25 juin avec M. Legat
Objet : Ainsi, les avantages du projet sont :

- par le thème de la nature, ouvrir les stagiaires vers leur réintégration dans la société
- mener le projet du début à la fin :
 - + choix du dessin
 - + choix du lieu
 - + exécution
 - + inauguration,

les responsabilisera.

- contribuer à l'embellissement du domaine

Surface peinte : 5 m²

Matériel : peinture à l'huile brillante
gros, moyen, petit pinceaux
crayons à papier, règle, dissolvant, diluant

Prix : estimation 500 F

Nombre de participants : 6 stagiaires

Une aide financière de votre organisme permettrait à cette occasion de prendre en compte ces potentialités et de prouver aux stagiaires que la préparation de leur sortie se réalise aussi grâce au volontariat.

Si ces projets devaient rester à l'état de projet, il vous sera possible de les subventionner en adressant à l'Association Inclusive Sportive d'Aide aux Dépendants un chèque ou mandat sur la libellé : OPERATION THOL 1989.

Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Responsable de Session
D. VANDERSCHIEDEN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DOMAINE DE THOL

le 30 JUIN 19 89

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

DIRECTION
de l'Administration pénitentiaire

N°

Le Directeur de la session

à Monsieur le Président du Secours Catholique

Ref. : conversation téléphonique du 28 juin avec M. Laget
Objet : Activités culturelles et éducatives au domaine de Thol

Monsieur,

Depuis le 20 juin 1989, une session de préparation à la sortie pour des détenus en fin de peine est organisée au domaine de Thol, hameau de la commune de Neuville sur Ain (01). Cette session comporte plusieurs axes d'action : travail, activités physiques et sportives, module de dynamisation à la recherche d'emploi.

L'objectif, mis en oeuvre par étapes, est de redonner aux détenus-stagiaires le rythme de vie que connaît un homme actif et libre et vise à lui faire reprendre son autonomie avant de le responsabiliser en vue de sa sortie et de sa réinsertion professionnelle et sociale. Ainsi, le détenu-stagiaire élabore grâce au dispositif mis en oeuvre un projet de sortie (travail, hébergement).

Au sein de ce dispositif, figurent des activités libres (sportives, culturelles ou de loisirs) en fonction des sensibilités à la fois des stagiaires et des personnels.

Cette année, le travail du service socio-éducatif (4 personnes) a permis aux détenus-stagiaires (au nombre de 25) de formuler trois projets culturels :

- concert de jazz
- atelier de percussion sur deux jours
- fresque murale ayant pour thème l'écologie.

Une aide financière de votre organisme permettrait à cette session de prendre en compte ces potentialités et de prouver aux détenus-stagiaires que la préparation de leur sortie se réalise aussi grâce au partenariat.

Si ces projets devaient retenir votre attention, il vous est possible de les subventionner en adressant à l'Association Educative, Sportive d'aide aux détenus un chèque en mentionnant sur le libellé : OPERATION THOL 1989.

Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Responsable de Session
D. VANDERSCHULDEN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DOMAINE DE THOL, le 5 JUILLET 19 89

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION de l'Administration pénitentiaire

Le Directeur de la session

N°

à Monsieur Schmitt, Directeur de la centrale

de Creys Malville

74.80.1366.

Référence : Entretien téléphonique avec M. Mottet
Objet : Visite de la centrale

Monsieur,

Suite à l'entretien téléphonique de mercredi 5 juillet 1989 avec M. Mottet, attaché de direction chargé de la communication, je vous communique divers éléments relatifs à la session de préparation à la sortie organisée au domaine de Thol par le Ministère de la Justice.

En effet, depuis le 20 juin 1989 et jusqu'au 26 juillet 1989, une session de préparation à la sortie des détenus de la Maison d'Arrêt de Lyon sous le régime du placement à l'extérieur en fin de peine et dans les délais de la libération conditionnelle se déroule selon trois axes d'action :

- Travail (entretien du domaine, travaux pour la commune de Neuville sur Ain ou des associations.)
- Activités physiques et sportives encadrées par deux professeurs détachés de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports
- Module de dynamisation à la recherche d'un emploi (évaluation des stagiaires, présentation des structures du marché du travail, élaboration d'un projet professionnel).

L'objectif, mis en oeuvre par étapes, est de redonner aux détenus stagiaires le rythme de vie que connaît un homme actif et libre et vise à leur faire reprendre leur autonomie avant de les responsabiliser en vue de leur sortie et de leur réinsertion professionnelle et sociale. Ainsi, le détenu stagiaire élabore grâce au dispositif mis en oeuvre un projet de sortie (travail, hébergement).

.../...

Au sein de ce dispositif, figurent des activités libres (sportives, culturelles ou de loisirs) en fonction des sensibilités à la fois des stagiaires et du personnel. Dans le cadre de celles-ci, des rencontres avec des personnes de l'extérieur (chefs d'entreprise, joueurs de football, médecins...) ainsi que des visites de monuments ou sites de la région constituent autant de possibilités pour leur permettre d'établir ce "pont" entre la prison et la Cité.

C'est pourquoi, le choix du site de Creys Malville me paraît intéressant dans la mesure où il constitue à la fois une sortie du domaine mais surtout un lieu d'information sur un sujet pratique : l'électricité et la source d'énergie que constitue le nucléaire. Certes, ils sont actuellement détenus et écroués à la Maison d'Arrêt de Lyon (pour des courtes peines) mais ils sont à l'intérieur d'un établissement pénitentiaire et à l'extérieur consommateurs d'électricité et à ce titre utilisateurs du service public "Electricité de France".

Enfin, je précise que pour cette visite d'environ quinze stagiaires, je prévois un accompagnement de plusieurs personnels pénitentiaires.

En possession de tous ces éléments, je souhaite que vous puissiez étudier au mieux cette demande de visite et je me tiens à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire.

En l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Denis VANDERSCHULDEN
SOUS-DIRECTEUR

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

à Monsieur le Directeur de la Direction
de Creys Malville

Référence : Entretien téléphonique avec M. HOLLER
Objet : Visite de la centrale

Monsieur,

Suite à l'entretien téléphonique de mercredi 5 juillet 1989 avec M. HOLLER, attaché de direction chargé des communications, je vous remercie pour les renseignements relatifs à la situation de la centrale de Creys Malville et de la région de la Justice.

En effet, depuis le 20 juin 1989 et jusqu'au 28 juillet 1989, une session de préparation à la sortie des détenus de la Maison d'Arrêt de Lyon sous le régime du placement à l'extérieur en fin de peine et dans les délais de la libération conditionnelle se déroule selon trois axes d'action :

- Travail (entretien du domaine, travaux pour la commune de Neuville sur Ain ou des associations) ;
- Activités physiques et sportives encadrées par deux professeurs détachés de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports ;

- Module de dynamisation à la recherche d'un emploi (évaluation des stagiaires, présentation des structures du marché du travail, élaboration d'un projet professionnel) ;

L'objectif, mis en œuvre par étapes, est de redonner aux détenus stagiaires le rythme de vie que connaît un homme actif et libre et vise à leur faire reprendre leur autonomie avant de les responsabiliser en vue de leur sortie et de leur réinsertion professionnelle et sociale. Ainsi, le détenu stagiaire élabore grâce au dispositif mis en œuvre un projet de sortie (travail, bénévolat) ;

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DOMAINE DE THOL, le 20 JUIN 1989

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION de l'Administration pénitentiaire

N°

Le Directeur de la session

à Monsieur le Directeur Régional des Services

Pénitentiaires de Lyon

Objet : Rencontre de football entre les stagiaires du domaine de Thol et l'équipe de Neuville sur Ain

J'ai l'honneur de vous informer des dates retenues pour les rencontres de football lors de la visite au domaine du Président du Club de Neuville sur Ain le 19 Juin 1989.

Voici les dates choisies :

- match "aller" prévu le Mardi 4 Juillet 1989 à dix neuf heures au domaine de Thol.
- match "retour" organisé le Mardi 11 Juillet 1989 à dix neuf heures sur le terrain de Neuville sur Ain.

Suite aux rencontres, un buffet sera à la disposition des participants extérieurs au réfectoire du domaine de Thol.

Le Responsable de session

M. VANDERSCHULDEN

Vanderschelden

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DOMAINE DE THOL le 20 JUIN 1989

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION de l'Administration pénitentiaire

N°

Le Directeur de la session

à Monsieur le Directeur Régional des Services

Pénitentiaires de Lyon

Objet : Projet de travaux pour la commune de Neuville sur Ain

J'ai l'honneur de vous informer d'un projet élaboré en concertation avec Monsieur Perrot, maire de Neuville sur Ain lors de sa visite du Domaine le Lundi 19 Juin 1989.

En effet, des stagiaires encadrés par du personnel technique auront à charge lors des activités dirigées de travail la remise en peinture des "barricades" du terrain de football de la commune de Neuville sur Ain.

Bien entendu, les stagiaires poursuivront par ailleurs leurs travaux de pose de la cloture et l'entretien du Domaine.

Je ne manquerai pas de vous informer de tout autre projet concernant l'activité travail.

Le Responsable de session

M. VANDERSCHULDEN

Vanderschelden

LE 27 JUILLET 1989

INTERVENANTS :

MONTIERE Gérard

BENARD Malika



5 - BOUKERBOUS Salia (ST DENIS)

Projet professionnel : ...

Moyens :

Inscrit à l'AFPA de ...

Formation :

THOL : SESSION DE JUILLET 1989

A court terme :

ET DES MOYENS MIS EN OEUVRE

6 - BREYCHE Fabrice (ST DENIS)

Projet professionnel : ...

A court terme :

Contrat de qualification de ...

7 - CHEBI Abdoulaye (ST DENIS)

Projet professionnel : ...

Formation :

Prévoit de passer son CAP et ses options pour ...

LE 27 JUILLET 1989

INTERVENANTS :

DANIERE Gérard

BENARAB Malika

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION

Administration pénitentiaire

Objet : Projet de travail pour la commune de Révillon sur Ain

Je ne manquerai pas de vous informer de tout suite
projet concernant l'activité travail.

Bien entendu, les stagiaires poursuivront par ailleurs
leurs travaux de pose de la clôture et l'entretien du Domaine.

En effet, des stagiaires encadrés par du personnel
technique auront à charge lors des activités dirigées de travail
la remise en peinture des "parcours" ou terrains de football de
la commune de Révillon sur Ain.

U' si l'honneur de vous informer d'un projet élaboré
en concertation avec Monsieur Rétol, maire de Révillon sur Ain
lors de sa visite du Domaine le lundi 19 Juin 1989.

Le Responsable de mission

M. VANDERSCHELDEN

(Signature)



4 - A court terme : (VAULX EN VELIN)
CCD de 4 mois en tuyauterie à Genay

5 - BOUKEBBOUS Salim (ST CHAMOND)

Projet professionnel : vendeur sur les marchés/Peintre en Bâtiment

Moyens :

Inscrit à l'AFPA de St Etienne pour une formation de peintre en bâtiment.

Formation :

Etude de langue Arabe

9 - BERSAL Rachid (ST CHAMOND)

A court terme :

Contrat de qualification à partir du 27 juillet, dans une entreprise de plâtrerie-peinture chez Mr OUALI (artisan) à St Chamond

6 - BREYSSE Fabrice : (ST CHAMOND)

Projet professionnel : conducteur de Poids Lourds

A court terme :

Contrat de qualification de 18 mois avec formation au CAP de conducteur Poids Lourds, début septembre - si tout va bien CDI à la suite possible

7 - CHEBI Abderrahim (VAULX EN VELIN)

Projet professionnel : travailler avec les chevaux/Emploi dans la distribution

Formation :

Prévoit de passer son BAFA et ses eperons pour être moniteur d'équitation (à déjà une formation de 2 ans comme palefrenier).

A court terme :

- possibilité d'emploi dans le nettoyage avec la SAE à Lyon - Entretien positif, employeur intéressé.
- possibilité de SIVP comme employé libre service à Gel 2000 (Vaise), à partir de début septembre.

8 - CHOUHAT Nabil (VAULX EN VELIN)

Projet professionnel : Peintre décorateur

Moyens :

Inscrit à l'AFPA de St Priest pour formation de peintre en bâtiment - 01.

A court terme :

- 2 possibilités avec entreprise de nettoyage (SAE et Ordo Systèmes) à Lyon
- Possibilité de contrat de qualification en peinture avec l'entreprise d'insertion "l'Atelier" à Lyon.

9 - DERBAL Rachid (ECULLY)

Projet professionnel : Peintre décorateur

Moyens :

Rendez vous avec le GREP le 26/07. A envoyé une vingtaine de courriers

A court terme :

2 possibilités d'emploi par l'ANPE de Tassin la 1 Lune.

10 - DEROBERT Charles (CERGY - 95)

Projet professionnel : Employé de collectivité/Danseur

A court terme :

Doit reprendre contact, notamment avec Point Sud Contacts à Paris ;
Entreprise d'Insertion liée à la restauration.

11 - DUARTE-RUI Manuel (VENISSIEUX)

Projet professionnel : emploi dans la distribution/Electricité

Moyens :

Inscrit à l'AFPA en électricité bâtiment mais doit passer par une remise à niveau avant. Rendez vous avec le GREP le 28 juillet.

A court terme :

Possibilité d'embauche sur St Priest en mécanique générale.

12 - GENDRAUD Pascal (CERDON - 01)

Projet professionnel : chauffeur routier international

A court terme :

Emploi de conducteur d'engins dans une carrière à Villereversure - 01.

à compter du 27/07 - CDD Puis CDI.

13 - GRASSET Christophe (CLERMOND-FERRAND)

Projet professionnel : éleveur de chiens.

A trouver une école d'élevage-dressage de chiens à

Nîmes

Libéré le 13 juillet.

14 - GRAVAC Mehdi (ANNECY)

Projet professionnel : cuisine/Pâtisserie

Moyens :

Doit signer un contrat de qualification pour repasser son CAP de cuisine

(lui manque la partie théorique).

A court terme :

Possibilité de contrat de 3 mois à partir du 1er Août à C. Forest (entreprise d'insertion en paysagisme) - Plusieurs rendez vous avec des restaurants à Annecy.

15 - HAMAMI Djamel (VENISSIEUX)

Projet professionnel : électricien d'équipements industriels

Moyens :

Inscrit à l'AFPA. A passé des tests le 25/09 à l'AFPA Lyon.

Rendez vous au GREP le 21/08 - A envoyé 24 courriers.

A court terme :

A trois possibilités d'emploi dans des entreprises de nettoyage, où il pense travailler quelques mois avant son entrée à l'AFPA.

16 - HENRIOT Jean-Pierre (RILLIEUX)

Projet professionnel : électricien d'équipements

Moyens :

Moyens :

Doit passer par une remise à niveau - Inscrit à l'AFPA

A court terme :

Possibilité d'emploi dans le nettoyage industriel à Lozanne (69) - Sté SAFEN, contrat de 3 ans avec formation (permis poids lourds et engins industriels).

17 - GEOFFROY Gérard (LYON)

Projet professionnel : plâtrier peintre

Moyens :

Inscrit à l'AFPA - Aura besoin d'une remise à niveau avant.

A court terme :

Contrat de qualification avec l'Atelier, entreprise d'insertion, en plâtrerie-peinture à partir du 27/07

18 - GRIOUA Azzedine (VAULX EN VELIN)

Projet professionnel : menuiserie aluminium

Moyens :

Envisage de signer un contrat de qualification pour passer son CAP de menuiserie aluminium. Rendez vous au GREP le 21/08

A court terme :

Rendez-vous avec la Sté Bel et Fils (piste sérieuse) à Décines, le 27/07.
Autre piste avec la Sté Auger à Vaulx en Velin.

19 - KADOUN Franck (LYON)

Projet professionnel : emploi dans la distribution

Moyens :

A envoyé 11 courriers.

Rendez vous au GREP le 22/08.

A court terme :

Rendez vous avec SOginter et plusieurs entreprises intérimaires, pour des

postes de manutentionnaire.

Rendez vous avec l'ANPE du 7ème le 26/07.

20 - MADURO Michel (MANTES LA VILLE - 78)

Projet professionnel : agent de maintenance en automatisme.

Moyens :

Inscrit à l'AFPA. Possibilité d'entrée en Février.

Formation :

A commencé un CAP d'électricien en détention (a obtenu 2 unités sur 4), qu'il va essayer de finir d'ici 6 mois.

A court terme :

A sa sortie, TUC de 6 mois en électricité à la Mairie de Mantes la Ville.
En parallèle, finir son CAP avec le GRETA.

21 - MERZOUG Rachid (VENISSIEUX)

Projet professionnel : peintre en bâtiment

Moyens :

Inscrit à l'AFPA

A court terme :

Effectuer le Service National.

5 possibilités d'emploi en peinture avec des entreprises intérimaires.
Possibilité d'emploi dans une Sté de restauration d'immeubles de l'OPAC.

22 - NAHOUI Boualem (CHAMBERY)

Projet professionnel : commis de cuisine

Moyens :

A obtenu son CAP de cuisine en détention. Désire commencer à travailler en collectivité.

A court terme :

Rendez vous pour entretien dans le restaurant "Le Petit Pierre" le 27/07.
Attend des réponses à des courriers (4).

1 - ARIOUA Abdelhamid (LYON)

Projet professionnel : Serveur Receptionniste, Peintre en Bâtiment

Moyens :

Inscrit à l'AFPA en Hôtellerie Service Réception à Dijon

A court terme :

Rendez-vous avec le GREP le 28 Juillet.

Possibilité d'embauche en tant que Peintre en bâtiment chez un artisan :

Mr VILLARD à Lyon.

2 - BENCHAAR Abdelmalik (BRON)

Projet professionnel : Maçon - carreleur

Moyens :

Ayant une petite formation en maçonnerie-carrelage, désire acquérir de l'expérience

Formation :

Envisage de préparer le CAP de carreleur en cours du soir

A court terme :

A partir de septembre, emploi de maçonnerie en CDD de 3 mois, chez un ami artisan à Bron.

3 - BERNARD J. François (VENISSIEUX)

Projet professionnel : occuper un poste de tourneur-fraiseur en commande numérique

Moyens :

Inscrit à l'AFPA Lyon pour un stage de tourneur-fraiseur en commande numérique

A court terme :

CDI comme manutentionnaire de quai chez Transport Bayet à Feyzin

4 - BILLOTER Nicolas (CIVRIEUX en DOMBES - 01)

Projet professionnel : vendeur de voitures d'occasion

Moyens :

Prévoit formation en vente et gestion

Affaire en cours:

Confusion de personnel : Fiche Individuelle du Stagiaire-arrivant

1. Nom :
Prénom :
Date et lieu de naissance:

II. Situation Familiale

Célibataire - concubinage - marié - divorcé

nombre d'enfants: âge sexe

domicile (personnel ou parents)

personne à prévenir :

III. Problèmes de Santé

département d'origine :

III. Niveau Scolaire

Illettré - Sait lire/écrire - CEP/CFG - BEPC/BDC -CAP - BAC - Etudes Sup

IV. Centres d'intérêt

Langues parlées :

IV. Formation Professionnelle

CAP obtenu ou formation professionnelle suivie :

V. Les Attentes

Métier appris : métier exercé

Combien de temps :

Permis de conduire:

Fiche individuelle du stagiaire-entrant

V. Situation Pénale

Projet de Sortie

Affaire en cours:

Confusion de peines :

At-il à comparaître à nouveau:

A t-il un pécule : combien

A t-il eu des permissions, pour quels motifs :
-professionnel
-familial
-autres

A t-il eu des parloirs, avec qui :

- famille
- amis
- autres

VI. Problèmes de Santé

A t-il un traitement

Etait-il toxico avant son incarcération

II. Centres d'Intérêts

-pratiques sportives , culturelles, autres-

II. Les Attentes

Qu'attend-t-il de la session

IV. Formation Professionnelle

Langues parlées :

diplôme - date de l'écriture -

III. Niveau Social

département d'origine :

personne à prévenir :

docteur (personnel ou parent)

nombre d'enfants :

Célibataire - concubinage - marié - divorcé

II. Situation Familiale

Date et lieu de naissance :

Prénom :

Nom :

- Rupture avec la détention
- Rythme de vie (Respect horaires)
- Responsabilisation autonomie
- Participation (implication au stage, motivation)
- Esprit de groupe.
- Approche de la sortie.

Responsable de session	Synthèse	Personnel socio-éducatif	A. L. P. E. S.
<p>Il bénéficie de beaucoup d'outils (capacités intellectuelles, physiques, sociale) pour faire de T.H.E. son dernier passage dans le lieu pénitentiaire. Très volontaire au travail ou en sport, il démontre un excellent esprit (sportif). Ne croissant aucun problème pour l'ordre de vie, il paraît très responsable. Manifestant un bon esprit de groupe, il le regrette cependant en raison de son "impulsivité" (peu maîtrisée).</p> <p>So sa sortie devrait se dérouler au mieux.</p> <p>Très bavard, il peut être un élément moteur dans le groupe.</p>		<p>Stapaire intelligent, pondéré et mature. C'est avec quelqu'un qui assume ses responsabilités et adhère complètement avec l'objectif de la session.</p> <p>Bénéficie d'une soutien familial qui lui permet d'élaborer son projet de sortie.</p> <p>A ce jour, il a déjà 3 propositions d'emplois (dont deux émanant de la famille).</p> <p>* - d'un tempérament peut-être susceptible</p>	<p>Bonne influence sur le groupe d'intéressés. Ralenti.</p> <p>Projet professionnel : ① Vente de voitures d'occasion. ② Magasinier.</p>

QUESTIONNAIRE D'EVALUATION DE LA SESSION

DESTINE AUX STAGIAIRES.

Quelles étaient vos attentes par rapport à Thol, au début de la session ?

Ces attentes ont-elles changé,

oui quand ?
 non pourquoi ?

Avez-vous trouvé une (ou plusieurs) réponses(s) à vos attentes ?
 Quand et comment ?

Cette session vous a-t-elle plus ou moins préparé à la sortie qu'à
 détention en maison d'arrêt ? Pourquoi ?

Que pensez-vous de l'emploi du temps ?

La répartition activités libres - activités obligatoires fut-elle
 équilibrée ?

Si oui, pourquoi ?
 Si non, quels seraient les aménagements ?

TRAVAIL

travaux très récents
 tous les jours
 toutes les chances de
 venir de sortir
 avec nos disciplines

SURVEILLANTS

- Stagiaire dinoué et
 Amie. A plus souvent
 été son ami, des objectifs
 du stage.
 - Respectueux du règlement
 et du personnel, bonne
 participation aux activités.
 Ne demandait pas de problèmes
 pour sa sortie.

SPORT

bonne participation
 intelligent.

GENEPI CLIP 2000

Théâtre: très agréable. Il a
 vu beaucoup de théâtre et
 commente à l'initiative plei-
 ment dans cette activité. Il
 fait d'ailleurs preuve d'une
 certaine créativité.
 Bonne intégration dans l'équipe
 car excellent maître de
 jeu. Acquiert une à peu
 une certaine confiance en lui.

Activités Libres

Que pensez-vous des rapports établis avec le personnel d'encadrement ?

Avec les intervenants extérieurs ?

A l'issue de cette session, les personnels placés à la disposition du domaine de THOL repartiront vers les établissements d'origine en apportant avec eux les acquis de la session, des événements qui auront jalonné leur séjour. Avez-vous ressenti une rupture dans les relations avec le personnel par rapport à la M. A. M. ?

Responsabilisation des agents, diversification des rencontres inter-catégorielles et partenariales. Avez-vous perçu des différences relationnelles selon la profession exercée (éducateurs, surveillants, personnel technique, personnel de direction) ?

Les questions qui suivent et qui sont rassemblées dans un questionnaire ont trait à la formation et à l'information, à la communication, à la participation et à l'implication. Comment avez-vous vécu les incidents ayant entraîné une réintégration ?

Au niveau des relations entre vous y a-t-il une différence par rapport à la détention ?

Comment avez-vous perçu le rôle de l'ALPES par rapport à l'élaboration de votre projet professionnel ?

Vos remarques sur Thol :

FORMATION

A l'issue de cette session, les personnels pénitentiaires mis à la disposition du domaine de THOL repartiront vers leurs établissements d'origine en emportant avec eux des images, des sentiments, des événements qui auront jalonné leur séjour à THOL.

Comme toute expérience professionnelle et humaine, ces souvenirs constitueront, passées les réactions à chaud, un enrichissement qu'il est peut-être difficile de mesurer aujourd'hui.

Responsabilisation des agents, diversification des tâches, rencontres inter-catégorielles et partenariales, réflexions et apport de connaissances, telles sont ces nouvelles situations qui auront peut-être marqué à THOL le passage des membres de l'équipe.

Les questions qui suivent et qui sont rassemblées autour des deux axes - formation et information, communication - sont autant de pistes et d'invitations à faire part, à exprimer ce que THOL vous aura apporté ou ce que vous y aurez trouvé.

Annoncé comme un objectif de la session, il me semble important aujourd'hui de mesurer (même 'à chaud') la portée professionnelle et personnelle d'une telle expérience.

Merci d'y apporter attention et d'y répondre avec le plus de sincérité.

FORMATION

4 - Avez-vous ressenti un besoin de formation ou une mise à jour de vos connaissances professionnelles ? Autour de quels thèmes ?

5 - Avez-vous eu le sentiment

- d'avoir eu plus de responsabilités
- d'avoir pu maîtriser les objectifs de la session
- de vous être adapté(e) à la fois aux objectifs et à la structure particulière de THOL

Dans ces trois secteurs, quelles difficultés avez-vous rencontré ?

6 - Comment avez-vous vécu ce travail en équipe ?

7 - Pensez-vous avoir amélioré votre statut social par :

- l'acquisition de compétences nouvelles

INFORMATION ET COMMUNICATION

- des signes de reconnaissance

1 - Comment avez-vous géré la communication des intervenants à THOL, au sein de tous les membres de l'équipe d'organismes ?

- un projet personnel

- une ouverture aux autres, au progrès

2 - Avez-vous pu acquiescer au développement des compétences plus fines de l'organisation THOL ?

- votre contribution à la notoriété de l'administration pénitentiaire et votre "pierre" à l'édifice THOL

3 - Quelles sont les compétences que vous avez développées au sein de l'organisation THOL ?

4 - Comment avez-vous vécu ce travail en équipe ?

INFORMATION ET COMMUNICATION

1 - Comment avez-vous géré la complexité des informations à THOL, milieu où tous les membres de l'équipe communiquent ?

5 - Etes-vous satisfait(e) de votre "routine professionnelle" ?

2 - Avez-vous pu acquérir ou développer une connaissance plus fine de l'"organisation THOL" ? Grâce à quoi ?

8 - Vous êtes-vous senti(e) plus motivé(e) par votre travail au cours de cette session grâce à :

- une plus grande reconnaissance de votre action

Ces connaissances organisationnelles vous serviront-elles à mieux appréhender votre travail en établissement ?

7 - Comment avez-vous perçu le travail en partenariat avec Jeunesse et Sport, Alpes, City 2000 et Ganepi ?

3 - Etes-vous satisfait(e) de la circulation de l'information à THOL ? Sinon comment l'améliorer ?

INFORMATION ET COMMUNICATION

1 - Comment avez-vous géré la complexité des informations & l'absence de vous les sources de l'équipe ?

2 - Avez-vous pu acquérir ou développer une connaissance plus fine de l'organisation THOL ? Grâce à quoi ?

Ces connaissances organisationnelles vous serviront-elles à mieux appréhender votre travail en entreprise ?

3 - Êtes-vous satisfait(e) de la circulation de l'information à THOL ? Sinon comment l'améliorer ?

4 - Avez-vous eu le sentiment d'appartenir à une équipe possédant une identité collective ?

5 - Êtes-vous sorti(e) de votre "routine professionnelle" ?

6 - Vous êtes-vous senti(e) plus motivé(e) par votre travail au cours de cette session grâce à :

- une plus grande reconnaissance de votre action

- une plus grande responsabilisation

7 - Comment avez-vous perçu le travail en partenariat avec Jeunesse et Sport, Alpes, Clip 2000 et Genepi ?

LE TRANSFERT DE THOL VERS LES MOYENNES ET LONGUES PEINES

Cette annexe n'a pour ambition que d'ouvrir la réflexion sur la création d'une structure de préparation à la sortie de détenus en fin d'une moyenne ou longue peine. Deux sources alimentent cette petite réflexion :

- un après midi de travail, un échange d'idées entre le responsable de session et M. CATHERINE, Travailleur social, seuls membres de l'équipe à THOL travaillant en établissement pour peine (CD LOOS - CP CLAIRVAUX).

- un document réalisé par le service socio-éducatif du CP MOULINS-YZEURE "D'un projet de structure mieux adaptée à la préparation à la sortie des longues peines".

Le document précité énumère quelques causes rendant difficile la préparation à la sortie en établissement pour peine : déresponsabilisation, perte d'identité, manque de formation professionnelle "porteuse", absence de contacts avec l'extérieur (plus de soutien familial après une longue incarcération). Le service socio éducatif de MOULINS-YZEURE conclut en ces termes ces constatations : "dans les établissements pour peines, les activités professionnelles et socio culturelles laissent trop transparaître un caractère occupationnel, il faudrait qu'elles soient véritablement pensées en terme de préparation à la sortie.

D'une manière générale, il serait possible de partir de l'exemple de THOL pour élaborer le projet de la structure à mettre en place. En fonction de sa localisation, cette même structure pourrait accueillir des sessions pour la préparation à la sortie de courtes peines et d'autres destinées à celle de moyennes ou longues peines. Pour ces dernières, elles seraient évidemment caractérisées par une durée plus longue, proportionnelle au quantum de la peine :

4 à 6 mois pour les longues peines (+ 8 ans)

3 à 4 mois pour les moyennes peines (- 8 ans).

Cette alternance (courtes peine, moyenne ou longue peine) aurait l'avantage de dynamiser la structure et le personnel sans avoir à rencontrer de problèmes de sélection (manque de stagiaires ou difficultés de sélection). Sa permanence réglerait un grand nombre de dysfonctionnements observés à THOL.

Caractéristiques de ces sessions : le projet pédagogique développé à THOL pourrait être repris avec cependant quelques nuances :

- un module de dynamisation à la recherche d'emploi pourrait être complété par l'existence de formations rapides, accélérées de 4 à 6 mois ex. : stage routiers, informatique ... (sur la base de conventions avec l'AFPA, le Ministère du Travail, les GRETA (Education nationale),

- un ou plusieurs stages en entreprises ou un travail qualifiant pour un concessionnaire ou pour la RIEP pourraient être envisagés.

- le sport pourrait occuper une place moins importante qu'à THOL car des structures sportives existent déjà en établissement pour peines et il est moins nécessaire de rendre au stagiaire de cette structure un rythme de vie.

- enfin, en ce qui concerne les relations extérieures, le problème des permissions de sortie ou de parloirs pourraient être étudié de façon différente qu'à THOL : en effet, il y a lieu de tenir compte de la durée de cette session pour des détenus qui seraient peut-être permissionnaires) et du maintien des liens familiaux.

L'organisation d'une telle structure qui comprendrait 50 stagiaires pourrait être la suivante :

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

| | | | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.</p> | <p>1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.</p> | <p>1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.</p> | <p>1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.</p> | <p>1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.</p> | <p>1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

VDI 2216 (3-C - 1-1 2010 - 0-1-2)

REPRODUCTION DE 2010 (2/0)

REPRODUIT ET RELIE PAR
LES SERVICES DE LA
D R S P LILLE